

Sommet des pays exportateurs de gaz à Moscou Tebboune appelle à stabiliser les marchés et sécuriser les investissements

Page 05



Présidence de la République
Tebboune nomme
deux nouveaux
conseillers

Page 07

Barrage de Hammam Boughrara

EXCLUSIVITÉ

وادي مويلاه
OUED MOUILEH

Le chiffre
qui relance
l'alerte sur
Oued
Mouileh

Page 03

Deuxième journée des travaux à Tlemcen

OUED MOUILAH ET BARRAGE DE HAMMAM BOUGHRARA

Les chercheurs et les institutions mobilisés face aux risques de pollution



Fatima Benyekhlef

La pollution des cours d'eau transfrontaliers, la vulnérabilité des ressources souterraines et les réponses à apporter aux risques environnementaux ont été au cœur des travaux de la deuxième journée de l'IC-TWEP 2026, organisée mardi 27 octobre à Tlemcen. Les communications scientifiques et les échanges avec les partenaires institutionnels ont notamment porté sur l'oued Mouilah, la nappe de Maghnia et le barrage de Hammam Boughrara,

au centre des préoccupations liées à la sécurité hydrique dans le Nord-Ouest algérien.

La matinée a été consacrée à des sessions plénières, avec notamment des communications techniques sur la pollution de l'oued Mouilah et les enjeux environnementaux liés au barrage de Hammam Boughrara.

Les travaux ont également été enrichis par l'intervention d'une ancienne ministre du Burkina Faso, venue présenter une expérience concrète de résolution des problèmes affectant les cours d'eau transfronta-

liers. Une autre communication a porté sur une approche proposée par le professeur Teraso Assefa, de l'université de Floride, aux États-Unis.

Les partenaires institutionnels associés aux débats

La matinée s'est poursuivie avec deux sessions organisées en parallèle, dont l'une a été consacrée aux partenaires socio-économiques intervenant dans les domaines de l'eau et de l'environnement. Les échanges ont permis d'aborder les difficultés liées à la pollution de l'oued Mouilah et aux risques pesant sur le barrage de Hammam Boughrara, en associant les acteurs directement concernés par la gestion et la protection des ressources hydriques.

Des représentants de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), des laboratoires de recherche de l'université de Tlemcen et de la Délégation nationale aux risques majeurs, relevant du ministère de l'In-

térieur, ont notamment pris part aux discussions. Ces échanges s'inscrivent dans le prolongement des recherches conduites sur la pollution de l'oued Mouilah par les équipes scientifiques de Tlemcen, un travail suivi sur la période 2021-2026.

Le changement climatique au cœur des travaux

Les sessions de l'après-midi devaient prolonger cette réflexion, notamment autour des effets du changement climatique sur la pollution et des interactions entre les pressions environnementales et la qualité des ressources hydriques. À travers cette démarche, l'IC-TWEP 2026 entend rapprocher les résultats de la recherche des préoccupations des institutions et des acteurs de terrain. La préservation des eaux transfrontalières, particulièrement dans le bassin de l'oued Mouilah, demeure un enjeu majeur qui appelle une meilleure connaissance des sources de pollution, une surveillance accrue et des réponses coordonnées.

HOCINE BEN MOUFAK, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES:

«La qualité des eaux de Hammam Boughrara fait l'objet d'une surveillance quasi quotidienne»



Fatima Benyekhlef

La préservation des ressources hydriques face aux risques de pollution transfrontalière demeure une préoccupation majeure dans la région de Tlemcen.

En marge de la deuxième journée de la conférence internationale IC-TWEP, organisée mardi, Hocine Ben Moufak, directeur général de l'Agence nationale des ressources hydriques, a assuré à CapDz que la qualité des eaux alimentant le barrage de

Hammam Boughrara faisait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux.

« Nous assurons une surveillance continue, pratiquement quotidienne, de la qualité de ces eaux et, jusqu'à présent, aucun problème n'a été enregistré », a-t-il indiqué, soulignant la vigilance des services concernés face aux risques susceptibles d'affecter cette ressource stratégique.

Ce dispositif repose notamment sur les analyses effectuées par les laboratoires de l'agence, en coordination avec l'Agence nationale des

barrages et transferts.

Les nappes de Maghnia sous surveillance

Au-delà des eaux superficielles, l'attention se porte également sur les ressources souterraines de la région de Maghnia, largement mobilisées pour l'irrigation agricole. Le responsable a particulièrement insisté sur la nécessité de surveiller les éventuels effets des rejets potentiellement dangereux sur les nappes phréatiques, dont dépendent de nombreux exploitants.

L'Agence nationale des ressources hydriques assure ainsi le suivi de forages destinés à l'alimentation en eau potable, mais également des eaux contrôlées au niveau de la station de traitement et de la station de pompage de Maghnia. Les analyses réalisées par les différents laboratoires concernés contribuent à une meilleure connaissance de la qualité de la ressource. En coordination avec l'Agence nationale des barrages et transferts, l'ANRH assure une surveillance quasi quotidienne des eaux superficielles alimentant le barrage de

Hammam Boughrara, exposées aux risques de pollution transfrontalière. Hocine Ben Moufak insiste sur l'impératif de maintenir une vigilance constante face aux rejets provenant de l'autre côté de la frontière occidentale, afin de préserver la qualité de cette ressource stratégique. Pour le DG l'ANRH, le renforcement des techniques de surveillance, aussi bien quantitatives que qualitatives, est essentiel pour détecter toute évolution préoccupante et prévenir les risques. Dans un contexte de pression croissante sur les ressources hydriques, la vigilance reste ainsi déterminante pour préserver la sécurité de l'approvisionnement en eau et protéger les usages agricoles.



PR ALI ZEGGHAR,
ENSEIGNANT À
L'UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA :
« Intégrer la contrainte
hydrique dès aujourd'hui
pour éviter des risques
économiques demain »

Bakhta Bacha

L'eau ne constitue pas seulement une ressource vitale. Elle conditionne également les capacités de production, la sécurité alimentaire et le développement industriel d'un pays. C'est le message défendu par le Pr Ali Zegghar, enseignant à l'université de Béjaïa, en marge de la deuxième journée de la conférence internationale IC-TWEP 2026, consacrée aux enjeux de la pollution et de la sécurité hydrique. Pour cet universitaire, la préservation de la ressource passe nécessairement par une prise de conscience des principaux secteurs consommateurs, notamment l'agriculture et l'industrie. Face aux tensions croissantes sur les disponibilités en eau, il estime indispensable d'anticiper dès maintenant les contraintes de demain, en privilégiant des technologies moins gourmandes en eau et en renforçant la résilience hydrique. Cette démarche implique, selon lui, de développer la capacité des activités économiques à faire face aux pénuries, à s'adapter et à retrouver leur équilibre après les périodes de tension. Une exigence qui doit désormais être intégrée aux stratégies de développement et aux décisions d'investissement. « Si nous n'intégrons pas la contrainte hydrique dans nos choix d'investissement aujourd'hui, nous risquons de faire face à des risques économiques croissants demain », avertit-il. Considérées aujourd'hui comme des innovations, les solutions économes en eau devraient, à ses yeux, devenir progressivement des normes de fonctionnement pour les entreprises. Une évolution nécessaire pour concilier impératifs économiques et disponibilité des ressources hydriques. À travers sa participation à cette rencontre scientifique, le Pr Ali Zegghar entend ainsi contribuer à la réflexion collective sur les réponses à apporter à un défi qui concerne l'ensemble de l'économie et exige, dès à présent, des choix responsables et anticipatifs.

CAPDZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EXCLUSIVITÉ

Deuxième journée des travaux à Tlemcen

BARRAGE DE HAMMAM BOUGHRARA

Le chiffre qui relance l’alerte sur le Mouilah



Par Hafida Benarmas

Avec 77,62 mg/l d’ammonium enregistrés en septembre dernier, les analyses révèlent une pollution persistante des eaux alimentant un barrage stratégique de l’Ouest algérien.

Le chiffre mérite que l’on s’y arrête. 77,62 mg/l d’ammonium, relevés le 8 septembre 2026 dans les analyses consacrées aux eaux alimentant le barrage de Hammam Boughrara, dans la wilaya de Tlemcen. C’est près de vingt fois le seuil de référence de 4 mg/l mentionné dans le document dont CAP DZ a obtenu copie et qu’il révèle en exclusivité.

Au-delà de cette valeur particulièrement élevée, c’est la persistance des dépassements qui retient l’attention. Sept prélèvements, effectués entre le 31 mars et le 8 septembre, affichent des concentrations comprises entre 39 et 77,62 mg/l. La moyenne atteint 51,09 mg/l, soit près de treize fois le seuil indiqué.

Les chiffres ne décrivent donc pas un incident isolé. Ils mettent en évidence une situation durable, malgré des variations importantes d’un prélèvement à l’autre. Après une baisse à 40 mg/l en août, la concentration bondit à 77,62 mg/l en septembre, atteignant son niveau le

plus élevé sur l’ensemble de la période étudiée.

Une dégradation qui ne se limite pas à l’ammonium

La synthèse fait également état de dépassements importants concernant la demande chimique en oxygène (DCO), la demande biochimique en oxygène sur cinq jours (DBO5) et les matières en suspension (MES). Ces indicateurs, qui permettent d’apprécier différentes formes de pollution, viennent compléter un tableau préoccupant de la qualité des eaux analysées.

Lenjeu est d’autant plus important que le barrage de Hammam Boughrara occupe une place stratégique dans le dispositif hydraulique de la région. La dégradation de la qualité des eaux qui l’alimentent ne saurait être réduite à une simple question technique. Elle appelle une surveillance rigoureuse et une évaluation précise de ses conséquences sur la ressource.

Le point zéro, une donnée déterminante

Le document accorde une attention particulière au « point zéro », présenté comme exempt de pollution liée aux rejets domestiques et aux activités industrielles

locales de la partie algérienne.

Cette indication précise où la pollution apparaît. Sachant que le bassin de l’oued Mouilah s’inscrit dans un espace hydraulique partagé, où les eaux circulent indépendamment des frontières administratives et où les pollutions en amont affectent les territoires situés en aval. Selon les éléments recueillis par CAP DZ dans le cadre de son enquête, les rejets provenant de la zone industrielle d’Oujda sont à l’origine de cette charge polluante, transportée par les eaux de l’oued Mouilah vers le territoire algérien. Cette piste, qui donne au dossier une dimension transfrontalière majeure, appelle une confrontation rigoureuse avec les données des prélèvements et les éléments identifiant précisément les sources de contamination.

L’eau, un enjeu qui dépasse la seule question environnementale

L’exclusivité révélée par CAP DZ remet au centre du débat une question devenue stratégique pour l’Ouest algérien : la protection des ressources hydriques dans un contexte de stress hydrique et de tensions régionales. La question revêt une dimension géopolitique particulière au regard des relations algéro-marocaines et des préoccupations liées à la sécurité des ressources partagées. La protection de l’eau impose, dans ce contexte, une vigilance accrue, des données scientifiques incontestables et l’identification précise des responsabilités. Avec une moyenne de 51,09 mg/l d’ammonium sur sept prélèvements et un pic de 77,62 mg/l en septembre, les résultats présentés dans le document donnent la mesure de l’alerte, car l’enjeu dépasse largement les limites de la wilaya de Tlemcen. Il touche à la préservation d’une ressource stratégique, à la sécurité hydrique de l’Ouest algérien et à la protection durable des eaux contre toute forme de contamination. Il y a préméditation et instrumentalisation de la pollution à des fins hostiles à l’Algérie. Cette atteinte, révèle jusqu’où El Makhzen est prêt à aller pour porter préjudice à l’Algérie, y compris en exposant une ressource vitale à des risques environnementaux majeurs.



EDITO

Les preuves scientifiques contredisent les dénégations du Makhzen

Par Mehdi Messaoudi

Cloué au pilori et acculé, le régime du Makhzen, comme à son accoutumée recourt à son sport favori, la fuite en avant et le mensonge, pour répondre aux accusations avérées de sa guerre multidimensionnelle, qu’il mène contre ses voisins en particulier l’Algérie.

Ce mardi, 27 octobre, les instruments de la propagande makhzenienne, n’ont pas tardé à réagir via des articles-diatribes aux quatre vérités documentées, et exprimées sur la source et l’origine de la pollution du Oued Mouilah et le barrage Boughrara.

Les quatre vérités ont été confirmées par les images, les chiffres et les analyses, à l’occasion de l’ouverture de la conférence internationale sur la protection des cours d’eaux transfrontaliers, marquée par la participation d’experts, chercheurs, académiciens et universitaires venus de 35 pays.

En faussaires et maîtres du mensonge, les propagandistes du régime du Makhzen démentent les quatre vérités algériennes, en révélant les affluents d’Oued Melouyia, alors que les accusations algériennes se basent sur la documentation avérée et les analyses prises au oint zéro à la frontière entre les deux pays.

A ce titre, les résultats des analyses des échantillons des cours d’eau alimentant le barrage « Hammam Boughrara », prélevés au point zéro à la frontière algéro-marocaine, considéré comme le point dépourvu de toute pollution provenant des rejets domestiques ou des activités industrielles locales de la partie algérienne, effectuées entre le mois de mars et le mois de septembre de l’année en cours, par les différents laboratoires algériens spécialisés, ont fait ressortir de fortes concentrations des indicateurs de pollution, en provenance du Maroc.

Ces indicateurs de pollution en provenance du territoire marocain dépassent largement les normes fixées par le décret exécutif N°11-219 du 12 juin 2011, fixant les objectifs de qualité des eaux superficielles et souterraines destinées à l’alimentation en eau de la population.

Par conséquent, les analyses des échantillons prélevées au niveau des cours d’eau effectuées durant la période mars-septembre 2026, ont révélé la présence d’un taux élevé d’ammonium par rapport au seuil fixé à 04 mg/l, ce qui confirme la présence de pollution.

Ceci dit, les mensonges des instruments de la propagande du régime du Makhzen ne peuvent nullement tromper les experts internationaux présents à la conférence internationale sur la protection des cours d’eau, car l’argument scientifique ne sera que préjudiciable à l’acte hostile et à la guerre que mène le régime du Makhzen contre l’Algérie.

Deuxième journée des travaux à Tlemcen

DR CHERIFA ABDELBAKI À CAPDZ

« Il faut mettre en lumière les risques environnementaux pour pouvoir les traiter »



Bakhta Bacha

Mettre en évidence les risques environnementaux qui affectent les ressources hydriques algériennes et favoriser l'émergence de solutions concrètes : telle est l'ambition de l'IC-TWEP 2026, organisée à Tlemcen du 26 au 29 octobre. Pour la Dre Cherifa Abdelbaki, organisatrice de cette conférence internationale, l'enjeu est de faire de la pollution des cours d'eau transfrontaliers une préoccupation partagée par les chercheurs, les institutions et les acteurs chargés de la gestion de l'eau.

« L'objectif principal de cette conférence est de mettre en lumière les problèmes environnementaux auxquels l'Algérie est confrontée, en raison des substances déversées dans des cours d'eau transfrontaliers dont les eaux proviennent d'un pays voisin avant de s'écouler vers notre territoire », explique-t-elle. Cette problématique concerne particulièrement le bassin de l'oued Mouilah et les ressources hydriques qui lui sont associées, notamment la nappe de Maghnia et le barrage de Hammam

Bouhrara. Au-delà de la dégradation de la qualité des eaux, les risques de contamination posent la question de la protection durable des ressources mobilisées pour les besoins des populations et des activités agricoles.

Faire converger recherche et action

La conférence entend ainsi créer un espace de dialogue entre les scientifiques, les organismes publics et les partenaires socio-économiques. Les communications universitaires doivent permettre de mieux cerner les mécanismes de pollution, d'en évaluer les conséquences et d'identifier les pistes d'intervention adaptées aux réalités du terrain.

La présence de représentants des institutions chargées de la gestion de l'eau et de la prévention des risques majeurs traduit cette volonté de rapprocher les connaissances scientifiques des décisions opérationnelles. Les expériences internationales présentées durant les travaux offrent également des pistes de réflexion sur les modalités de coopération nécessaires à la gestion des bassins partagés.

Pour l'organisatrice, l'essentiel est de

rendre visible cette problématique afin qu'elle puisse être prise en charge. La pollution des cours d'eau transfrontaliers ne saurait être considérée comme une question exclusivement locale, dès lors que ses effets se répercutent sur plusieurs territoires et sur des ressources hydriques stratégiques.

La coopération, une nécessité

La troisième journée de la conférence doit notamment donner lieu à des communications scientifiques, à des ateliers de travail et à une table ronde consacrée



à l'Institut africain de l'eau et de l'énergie. Des universitaires et des représentants des partenaires socio-économiques sont attendus pour approfondir les échanges et partager leurs connaissances.

À travers cette rencontre, les organisateurs souhaitent contribuer à une meilleure compréhension des risques liés aux eaux transfrontalières et encourager des réponses à la hauteur des enjeux. Car, face à une pollution qui ne s'arrête pas aux frontières, la connaissance scientifique, la concertation institutionnelle et la coopération entre les territoires concernés constituent des leviers essentiels pour préserver durablement les ressources hydriques.

MERZOUGHI TOUHAMI, ENSEIGNANT-CHERCHEUR :

« Il est temps de passer des discours à l'action, l'eau pourrait valoir plus que le pétrole et l'or »

Bakhta B

La préservation de l'eau ne peut plus se satisfaire de diagnostics répétés sans déboucher sur des mesures concrètes. En marge de la deuxième journée de la conférence internationale IC-TWEP 2026, consacrée à la protection des cours d'eau transfrontaliers et à la prévention de la pollution environnementale, Merzoughi Touhami, enseignant-chercheur et directeur du laboratoire de recherche de chimie et sciences de l'environnement (LCSE) à l'université Tahri Mohamed de Béchar, appelle à une mobilisation effective de l'ensemble des acteurs concernés. Pour cet expert-consultant en ressources en eau et en environnement, l'urgence est désormais de transformer les connaissances scientifiques en mécanismes d'intervention capables de répondre aux menaces qui pèsent sur les ressources hydriques. « Les rencontres scientifiques ne doivent plus se limiter à parler des problèmes et à exposer les différentes problématiques. Le temps est venu de réunir les universitaires, les professionnels, les administrations et la société civile autour d'un objectif commun : trouver des solutions concrètes, chacun à partir de sa position et de ses compétences », insiste-t-il dans une déclaration à CapDz.



Sortir la recherche des laboratoires

Au-delà de la qualité des échanges scientifiques, Merzoughi Touhami retient notamment la diversité des approches développées lors de cette rencontre, où les questions hydriques ont été abordées sous leurs dimensions scientifique, politique et culturelle. Une pluralité de regards qui, à ses yeux, doit permettre de dépasser les analyses sectorielles pour inscrire la gestion de l'eau dans une démarche collective, en cohérence avec les impératifs du développement durable. Mais cette ambition suppose, selon lui, de resserrer les liens entre la recherche universitaire et les acteurs directement confrontés aux réalités du terrain. Les travaux scientifiques ne peuvent remplir pleinement leur mission s'ils demeurent confinés aux publications et aux espaces académiques. Ils doivent être valorisés, partagés avec les institutions concernées et mobilisés dans l'élaboration de réponses adaptées aux problèmes constatés. « Nous devons faire en sorte que les résultats de nos recherches ne restent pas dans les tiroirs. Il faut les porter sur le terrain, travailler avec les administrations et les accompagner dans la recherche de solutions et de mécanismes d'intervention », plaide-t-il. L'enjeu est notamment de préserver les ressources superficielles et souterraines, aussi bien dans leur quantité que dans leur qualité.

L'eau, un enjeu majeur des tensions à venir

La question des eaux de surface transfrontalières constitue, à cet égard, l'un des enjeux majeurs mis en lumière par la conférence IC-TWEP 2026. Le partage de ces ressources, leur protection contre les différentes formes de pollution et la coordination des interventions entre les parties concernées imposent, estime l'universitaire, de dépasser les approches strictement théoriques pour privilégier des mécanismes de coopération et d'action. Son avertissement est sans équivoque : l'eau pourrait devenir l'un des principaux facteurs de tensions dans les années à venir. « Elle risque de devenir plus précieuse que le pétrole, voire que l'or, et de constituer un facteur majeur de conflits », prévient-il. Face à cette perspective, Merzoughi Touhami appelle à une meilleure articulation entre expertise scientifique, décision administrative et intervention sur le terrain. Car, au-delà des débats et des constats, la véritable portée d'une rencontre scientifique se mesure aussi à sa capacité à faire émerger des réponses applicables. Dans un contexte où la protection des ressources hydriques devient un impératif environnemental et stratégique, la recherche doit ainsi contribuer directement à éclairer la décision et à préserver durablement ce bien vital.

ABDELHAMID BOUHASSOUN, PRÉSIDENT DE L'UNION DES AGRICULTEURS LIBRES DE TLEMCEN :

« La pollution de l'oued Mouilah menace directement notre agriculture »



Fatima. B

La pollution de l'oued Mouilah et ses répercussions sur l'agriculture dans la région de Maghnia ont été au cœur de la déclaration d'Abdelhamid Bouhassoun, président de l'Union des agriculteurs libres de Tlemcen, à CapDz, en marge de la deuxième journée du colloque international IC-TWEP 2026, organisée à Tlemcen.

L'intervenant a dénoncé les rejets polluants provenant, selon lui, du territoire marocain, notamment des activités de tannerie et de fabrication de batteries dans la région d'Oujda. Ces eaux contaminées se déversent dans l'oued Mouilah et menacent, par infiltration, les ressources souterraines exploitées par les agriculteurs. « Cette pollution a des conséquences directes sur notre agriculture. Les arbres fruitiers dépérissent progressivement et certaines exploitations subissent des pertes considérables », a-t-il alerté, évoquant également la disparition progressive d'oiseaux autrefois présents en nombre dans la région. Pour le représentant des agriculteurs, la dégradation de l'environnement constitue une menace durable pour la plaine de Maghnia, dont l'activité agricole dépend étroitement de la



qualité de l'eau. Il a appelé les pouvoirs publics à accompagner les fellahs et à apporter des solutions concrètes à cette situation. Saluant l'organisation de l'IC-TWEP 2026, il a souligné l'importance de la mobilisation des chercheurs et des médias pour porter cette problématique au-delà des frontières et faire avancer sa prise en charge. « Nous espérons que ce rendez-vous contribuera à faire entendre la voix des agriculteurs et à trouver des solutions durables », a-t-il conclu.

SOMMET DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À MOSCOU

Tebboune appelle à stabiliser les marchés et sécuriser les investissements

Wassila. B

Le Président Tebboune, a adressé un message aux participants au 8e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), dont les travaux ont débuté ce hier à Moscou. Ce message, a été lu par le Premier ministre Sifi Ghrieb.

« Permettez-moi, en entamant mon allocution, d'exprimer à Son Excellence le Président Vladimir Poutine ma plus haute considération et mes sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse réservés à la délégation algérienne depuis son arrivée dans la ville historique de Moscou, qui accueille aujourd'hui une nouvelle étape de notre action commune », a affirmé le président Tebboune.

« Deux années se sont écoulées depuis que l'Algérie a eu l'honneur d'accueillir le 7e Sommet. Nous évoquons avec fierté la « Déclaration d'Alger », qui a consacré la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique ; nous nous réjouissons de constater que ses principes sont devenus une réalité tangible. Alors que l'Algérie transmet le flambeau de la présidence du Sommet à la Fédération de Russie, pays ami, elle lui souhaite plein succès dans cette mission », a indiqué le président de la République.

« Notre sommet se tient alors que notre Forum célèbre le vingt-cinquième anniversaire de sa création.

Durant ces vingt-cinq années, ses visions prospectives sont devenues une référence internationale reconnue, et sa voix est désormais écoutée au sein de l'équation énergétique mondiale. Le Forum a renforcé ses capacités par la création de l'Institut de recherche sur le gaz ; l'Algérie, en sa qualité de pays hôte, n'a ménagé aucun effort pour mettre à disposition tous les moyens nécessaires à son fonctionnement optimal, au service de l'ensemble des États membres », a souligné le chef de l'État.

« Nous nous réunissons à un tournant décisif pour les marchés mondiaux de l'énergie. Les crises successives ont révélé une résilience remarquable de l'industrie gazière, démontrant que le gaz naturel ne constitue pas une option conjoncturelle passagère, mais un pilier solide des économies nationales. Toutefois, ce secteur évolue désormais dans un environnement d'une extrême complexité, tiraillé entre les impératifs de la sécurité énergétique et les exigences de la transition climatique, le tout sur fond de mutations réglementaires profondes et d'une reconfiguration géopolitique inédite », a affirmé le président Tebboune.

Souveraineté des États

« Tout en réaffirmant que la définition des politiques énergétiques relève de la souveraineté de chaque État, nous tenons à souligner qu'une législation instable alimente les perturbations des marchés, freine les investissements et expose la sécurité des approvisionnements à des risques accrus. L'injection de milliards de dollars dans les infrastructures gazières exige des cadres réglementaires stables ainsi qu'une valorisa-



tion équitable du gaz, notamment dans le cadre de contrats à long terme. Depuis cette tribune, nous appelons à un dialogue constructif, susceptible d'aboutir à un cadre réglementaire consensuel qui garantisse la sécurité des investissements et les oriente vers les régions qui en ont le plus besoin », a indiqué le président de la République.

« La transition énergétique à laquelle nous aspirons doit être juste et progressive ; elle ne saurait exclure quiconque, ni faire peser sur les nations en développement des fardeaux dont elles ne sont pas responsables, ni opposer leur droit au développement à leur droit à un environnement sain.

Dans ce processus, le gaz naturel s'impose comme un partenaire naturel des énergies renouvelables : il assure la stabilité des systèmes électriques, contribue à la réduction des émissions et prévient tout retour vers des sources d'énergie plus polluantes. Loin d'être un obstacle à la transition, il en constitue un pont de passage sûr. La sécurité énergétique mondiale repose sur un équilibre indissociable : une demande prévisible, des approvisionnements garantis et une juste rémunération (à la hauteur de la valeur de la ressource et du volume des investissements) qui assure la pérennité des approvisionnements.

Cet équilibre doit concilier les impératifs du développement économique et social avec les objectifs climatiques, tout en tenant compte du principe des « responsabilités communes mais différenciées » et des capacités nationales respectives », a ajouté le chef de l'État.

« Il est impossible de relever ce défi sans la technologie et l'innovation. À cet égard, nous appelons notre Forum, par le biais de son Institut de recherche sur le gaz, à jouer un rôle accru dans la diffusion des technologies de réduction des émissions, du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CCUS), ainsi que de l'efficacité énergétique, en tirant parti de la numérisation et de l'intelligence artificielle », a poursuivi le président de la République.

« L'Algérie a été pionnière dans l'industrie gazière, accueillant sur son sol (à Arzew, en 1964) le tout premier complexe de liquéfaction de gaz naturel au monde. Aujourd'hui, elle figure parmi les dix plus grands producteurs de gaz à l'échelle mon-

diale ; elle est le deuxième fournisseur de l'Union européenne par gazoduc et approvisionnement de nombreux pays à travers le monde en gaz naturel liquéfié (GNL). Ce succès est le fruit d'une fiabilité restée inébranlable, même dans les circonstances les plus difficiles, et d'un respect constant de nos engagements : l'Algérie a été, et demeure, un fournisseur sûr et fiable », a rappelé le président Tebboune.

Transition énergétique

« L'Algérie progresse avec détermination dans la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse de transition énergétique, plaçant les énergies propres et renouvelables au cœur de sa démarche pour réaliser un essor économique durable. Soucieuse de concilier sa souveraineté sur ses ressources avec les exigences d'un marché mondial en pleine expansion, l'Algérie a lancé des projets structurants majeurs. Parmi ceux-ci figurent le projet de Gara Djebilet (l'un des plus vastes gisements de minerai de fer au monde) et le projet intégré des phosphates. Ces initiatives valorisent nos ressources gazières, renforcent nos capacités d'exportation et contribuent à la sécurité alimentaire mondiale », a-t-il ajouté.

« À l'échelle continentale, le projet de gazoduc transsaharien (doté d'une capacité d'exportation estimée à 30 milliards de mètres cubes par an) incarne une vision commune pour une Afrique unie et souveraine dans ses décisions. Il illustre une coopération Sud-Sud faisant du gaz un levier pour éradiquer la précarité énergétique et favoriser le développement durable ; l'Algérie s'engage à mobiliser son expertise et ses capitaux pour assurer la réussite de ce projet.

L'Algérie est résolument engagée dans une transition énergétique juste et ordonnée, conciliant les impératifs climatiques, la souveraineté nationale et la sécurité énergétique. Notre ambition est claire : nous ne subissons pas la transition énergétique, nous en définissons les contours nous-mêmes, en réduisant l'empreinte carbone de notre industrie, en limitant les émissions de méthane et le torchage, et en développant le captage du carbone. Cela se concrétise notamment à travers le programme national visant à produire 15 000 mégawatts d'éner-

gies renouvelables, avec un investissement d'environ 22 milliards d'euros à l'horizon 2035 », a précisé le chef de l'État.

« Par ailleurs, l'Algérie aspire à devenir un acteur clé dans le domaine de l'hydrogène, notamment via le « Corridor Sud » (South2 Corridor), développé en collaboration avec nos partenaires européens et la Tunisie, pays frère. Ce projet permettra à mon pays d'exporter du gaz, de l'électricité, de l'ammoniac et de l'hydrogène, consolidant ainsi sa position en tant que hub énergétique intercontinental. Le contexte actuel exige de consolider le rôle de notre Forum et de renforcer la coopération entre ses membres, afin de garantir la stabilité des marchés et la sécurité des approvisionnements face aux tensions géopolitiques. Depuis cette tribune, je plaide pour une voix unifiée du Forum, au service de la défense de nos intérêts communs, ainsi que pour l'élargissement de la présence du gaz sur de nouveaux marchés, dans le cadre de la coopération Sud-Sud », a poursuivi le président.

« Alors que nous célébrons un quart de siècle d'action commune, portons une vision unifiée pour les décennies à venir, placée sous le signe d'un gaz plus sûr et plus propre, et d'un marché plus stable », a conclut le président Tebboune.

Attaf rencontre Lavrov

La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international s'inscrit dans le prolongement de son rôle actif au sein du Forum des pays exportateurs de gaz, notamment après avoir abrité, en mars 2024, le 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un sommet couronné par la Déclaration d'Alger.

La Déclaration d'Alger a souligné l'importance du renforcement de la coordination et de la coopération entre les pays producteurs de gaz, en vue de contribuer à la stabilité des marchés, à la protection des intérêts communs et à la promotion d'un dialogue stratégique entre les différents acteurs de l'industrie gazière pour relever les défis auxquels le secteur de l'énergie est confronté et réaffirmer le rôle pivot du gaz naturel dans l'avenir énergétique mondial.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a rencontré, mardi à Moscou, son homologue russe, M. Sergueï Lavrov, lors de sa participation au 8e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), indique un communiqué du ministère.

"Cette rencontre a permis aux deux parties de discuter de l'état des relations bilatérales et des moyens de les renforcer dans tous les domaines, dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances bilatérales", précise le communiqué.

"Les deux ministres ont également passé en revue l'état des relations internationales et les questions internationales et régionales d'intérêt commun, réaffirmant leur engagement à renforcer le partenariat et à poursuivre le dialogue et la coordination dans les différents forums internationaux", ajoute la même source.

ABDELMALEK TACHERIFT :

«Le président de la République porte un grand intérêt à la mémoire»

R. N

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a souligné, mardi à Alger, l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier de l'histoire et de la mémoire nationale, au regard de son importance dans le renforcement de l'unité nationale. Président de l'ouverture des Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, organisées sous le haut patronage du président de la République, sous le slogan "Mémoire d'une patrie, histoire d'une nation, avenir des générations", M. Tacherift a précisé que "l'organisation de ces assises sous le haut patronage du président de la République témoigne de l'importance de ce dossier, qui bénéficie de l'attention particulière et de l'intérêt personnel de Monsieur le président de la République qui en mesure pleinement la sensibilité". Ces assises "interviennent conformément aux orientations du président de la République dans son message à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire (8 mai 2026), commémorant l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945", at-il dit, précisant que c'est cette mémoire qui "conduit les peuples fidèles à préserver leur histoire et à renforcer l'unité nationale", surtout lorsqu'ils "s'appuient sur des réalisations historiques honorables et un passé glorieux". Ces assises, coïncidant avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, visent à "permettre à tous les secteurs et composantes de la société de se concerter au-



tour du dossier de la mémoire, en tant que question d'intérêt général, qui était des années durant cantonnée aux élites, aux tribunes universitaires et aux conférences conjoncturelles, jusqu'à ce que le président de la République la prenne personnellement en charge pour donner à ce tout dossier l'importance qu'il mérite et en faire une souffrance publique fédératrice", a poursuivi le ministre. Dans son allocution, le ministre a rappelé "les précieuses initiatives historiques" lancées par le président de la République, citant notamment la Journée nationale de la mémoire, l'observation d'une minute de silence à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, la récupération des restes mortuaires des figures de la Résistance et leur réinhumation en Algérie, et la création de la chaîne de la mémoire. Les assises nationales sur la Mé-

moire et l'Histoire ont débuté, mardi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Organisées par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, ces assises constituent un espace national pour le dialogue scientifique et l'échange des expertises au service de la mémoire nationale et du développement des mécanismes de sa préservation. La cérémonie d'ouverture de ces assises, placée sous le slogan "Mémoire d'une patrie, histoire d'une nation, avenir des générations", s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, de membres du gouvernement, de représentants d'organisations, d'instances et d'institutions nationales, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire.

BORDJ BOU ARRERIDJ Merad préside la cérémonie d'installation du nouveau wali

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation de M. Redouane Khelifa en tant que wali de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, décidée récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunions du siège de la wilaya, en présence des autorités locales civiles et militaires, des élus locaux, des membres de la famille révolutionnaire, des notables de la région et des acteurs de la société civile.

EN PRÉVISION DU RAMADHAN Les producteurs de sucre et d'huile alimentaire mobilisés

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé une réunion de coordination avec les opérateurs économiques activant dans le domaine de la production de sucre et d'huile alimentaire, consacrée à l'examen des mesures anticipatives visant à assurer l'approvisionnement régulier en ces deux produits pendant le mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue lundi, s'est déroulée en présence de représentants des ministères du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et de l'Industrie, ainsi que de cadres centraux du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise la même source.

La rencontre a permis d'examiner les différentes mesures à même de réguler les mécanismes d'approvisionnement régulier en produits de grande consommation et de garantir leur disponibilité pour répondre à la demande pendant le mois de Ramadhan. Dans ce cadre, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la concertation et la coordination des efforts entre les différentes instances et acteurs économiques, de manière à soutenir la stabilité du marché national.

TIZI OUZOU

Le DG des Douanes inaugure de nouvelles infrastructures

Meriem B

Le directeur général des Douanes a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, marquée notamment par l'inauguration du siège de l'inspection divisionnaire des Douanes et le lancement d'un projet de logements au profit des personnels du secteur.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des activités des services douaniers et de l'évaluation de leur niveau de préparation, ainsi que

des conditions dans lesquelles les agents accomplissent leurs missions sur le terrain et au sein des structures administratives. Au cours de ce déplacement, le directeur général des Douanes, en présence du wali de Tizi Ouzou, a procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'inspection divisionnaire des Douanes. D'autres infrastructures ont également été inaugurées à cette occasion, dans le cadre du renforcement des moyens et des capacités opérationnelles du secteur au niveau local. La visite a, par ailleurs, été marquée par la pose de

la première pierre d'un projet de réalisation de logements destinés aux personnels des Douanes. Cette opération s'inscrit dans une démarche visant à améliorer les conditions socioprofessionnelles des fonctionnaires et à renforcer les infrastructures d'accompagnement du secteur. À travers cette sortie sur le terrain, la direction générale des Douanes poursuit le suivi de ses structures déconcentrées, en accordant une attention particulière à leur fonctionnement, à leurs moyens d'action et aux conditions d'exercice des missions douanières.

COOPÉRATION

Sonatrach et la société tchèque "CEZ"veulent élargir leurs liens

Le P-dg du Groupe Sonatrach, Nour Edline Daoudi, a rencontré à Alger une délégation de la société tchèque CEZ, lors d'une importante réunion sur l'exécution du contrat liant les deux sociétés depuis 2024, ainsi que sur l'exploration des possibilités de son extension, a indiqué mardi la compagnie nationale dans un communiqué.

Cette rencontre, tenue lundi, entre le P-dg de Sonatrach et la délégation conduite par le président du Conseil d'Administration de la société tchèque, Daniel Benes, en présence de cadres dirigeants des deux sociétés, s'est dé-

roulée dans le cadre de la visite officielle qu'a effectué le Premier ministre de la République tchèque, Andrej Babis en Algérie où il a été question notamment de l'exécution du contrat liant les deux sociétés depuis 2024, ainsi que sur l'exploration des possibilités de son extension.

A cette occasion, les deux parties ont également convenu d'examiner les opportunités d'étendre cette relation commerciale à d'autres domaines de coopération.

"Cette rencontre témoigne de la volonté de Sonatrach de consolider sa présence sur la

scène énergétique internationale et traduit l'affirmation de son rôle de fournisseur sûr et fiable, notamment sur le marché européen", souligne le communiqué Sonatrach et la société tchèque CEZ ont conclu, en 2024, un contrat d'achat et de vente de gaz naturel destiné à alimenter la République Tchèque via le gazoduc dépendant de l'Algérie et de l'Italie. En 2025, ce contrat a fait l'objet d'une extension pour la livraison de gaz naturel pour une période supplémentaire d'une année à compter du 1er octobre 2025, rappelle-t-on de même source.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune nomme deux nouveaux conseillers

R. N

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé deux nouveaux conseillers, selon des décrets présidentiels publiés au Journal officiel ce mardi 27 octobre.

Le premier est Mohammed Abdelouahab Rouai qui a été nommé conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires réservées et des enquêtes d'habilitation.

Le second est Mokhtar Lakhdari est nommé conseiller auprès du Président de la République,

chargé des affaires juridiques et judiciaires. Magistrat, M. Lakhdari a occupé le poste de directeur de l'Office central de la répression de la corruption (OCRC).

Le président Tebboune a en outre mis fin aux fonctions d'Ahmed Zerrouk qui occupait

le poste de chargé de mission à la Présidence de la République.

Deux conseillers de Tebboune sont décédés début octobre.

Il s'agit de Boualem Boualem qui s'est éteint le 5 octobre et de Hamid Lounaouci qui a rendu l'âme le 8 octobre.

INAUGURATION DE LA LIGNE AÉRIENNE ALGER-SHANGHAI

Un trait d'union au service des échanges algéro-chinois

L'arrivée, mardi matin, du vol inaugural d'Air Algérie dépendant directement d'Alger à Shanghai, marque une nouvelle étape dans le renforcement des liaisons aériennes entre l'Algérie et la Chine, et constitue un nouveau trait d'union au service des relations économiques et commerciales en évolution constante entre les deux pays.

D'une durée d'environ 14 heures, cette nouvelle liaison directe est accueillie favorablement par les opérateurs économiques algériens et chinois, qui y voient un gain de temps appréciable et un moyen de faciliter leurs déplacements professionnels entre les deux pays.

Un Airbus A330-900neo de 308 places a assuré ce premier vol, avec quelque 175 passagers à bord. "Un très bon début", selon les membres de l'équipage.

A Shanghai, métropole économique majeure et important centre industriel et commercial, de nombreux voyageurs algériens, rencontrés à l'occasion de ce vol inaugural, effectuent le déplacement pour des raisons professionnelles. Pour ces opérateurs, le lancement de cette liaison directe répond à un besoin concret : réduire la durée des déplacements et simplifier les voyages d'affaires.

"Ce vol nous fait gagner un temps précieux", reprenant plusieurs voyageurs, soulignant que leurs déplacements vers la Chine nécessitaient auparavant une ou plusieurs escales, susceptibles d'ajouter entre quatre et huit heures au temps de voyage.

Le lancement de cette ligne intervient dans un contexte marqué par une évolution constante des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Chine.

Les échanges entre les deux pays couvrent de nombreux domaines, notamment les équipements industriels, les matières premières, les produits manufacturés, les infrastructures et les activités liées à la production.

Pour les entreprises algériennes, l'accès au marché chinois constitue un levier d'approvisionnement et de développement, tandis que la multiplication des liaisons aériennes contribue à rapprocher les milieux d'affaires et à faciliter les contacts directs entre les différents opérateurs.

La nouvelle ligne vient ainsi renforcer le dispositif de desserte aérienne entre les deux pays, Air Algérie assurant déjà des liaisons directes vers Pékin et Guangzhou, deux destinations importantes pour les échanges commerciaux et les déplacements professionnels.

INTERNET

Retour à la normale après des travaux de maintenance

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dans un communiqué, le retour à la normale du service internet après l'achèvement avec succès, dans la nuit de lundi à mardi, des travaux de maintenance au niveau du câble sous-marin dépendant de l'Algérie et de l'Espagne.

Dans son communiqué, le ministère informe l'ensemble des citoyens et des abonnés du "retour à la normale du service internet après l'achèvement avec succès des travaux de maintenance effectués au niveau du câble sous-marin dépendant de l'Algérie et de l'Espagne, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 octobre courant".

"Grâce au basculement préalable du trafic de données vers d'autres câbles sous-marins et à la gestion conjoncturelle optimale du réseau de services par les ingénieurs d'Algérie Télécom, les principaux services internet n'ont pas été affectés pendant la période des travaux, limitant ainsi les répercussions de ces perturbations sur les citoyens et les entreprises", précise le communiqué.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi à Alger, le lancement du réseau thématique de recherche sur la production et la santé animales, un espace scientifique regroupant des chercheurs algériens de l'intérieur du pays et établis à l'étranger, avec le concours du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a souligné l'importance d'associer la communauté scientifique et les chercheurs algériens établis à

l'étranger aux efforts de développement socioéconomique du pays, ainsi qu'à la réalisation de l'objectif visant à garantir la et la souveraineté alimentaire de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le lancement de ce réseau s'est déployé en présence de représentants du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, ainsi que d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans le domaine de la santé animale.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT L'Algérie participe à l'augmentation du capital callable

L'Algérie participe à l'augmentation générale du capital callable (AGCA) de la Banque africaine de développement (BAD), à concours de 453.119 actions appelables, en vertu du décret présidentiel n 26-341 du 18 octobre 2026 autorisant la souscription de l'Algérie à cette augmentation, publié au Journal officiel n 75.

"Est autorisée, à concours de quatre cent cinquante-trois mille cent dix-neuf (453 119) actions appelables, la souscription de la République algérienne démocratique et populaire à l'augmentation générale du capital callable (AGCA) de la Banque africaine de développement", selon ce texte. Le versement de la souscription de la République algérienne démocratique et populaire sera exploité sur les fonds du Trésor public, dans les formes prévues par la résolution de la BAD n B/BG/2024/09 du 29 mai 2024, précise le décret.

PRODUCTION ANIMALE

Lancement d'un réseau de recherche

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi à Alger, le lancement du réseau thématique de recherche sur la production et la santé animales, un espace scientifique regroupant des chercheurs algériens de l'intérieur du pays et établis à l'étranger, avec le concours du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a souligné l'importance d'associer la communauté scientifique et les chercheurs algériens établis à

l'étranger aux efforts de développement socioéconomique du pays, ainsi qu'à la réalisation de l'objectif visant à garantir la et la souveraineté alimentaire de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le lancement de ce réseau s'est déployé en présence de représentants du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, ainsi que d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans le domaine de la santé animale.

EDITO

L'empreinte durable de l'Algérie au Sommet de Moscou

Wassila. B

À l'occasion du 8e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) à Moscou, la voix de l'Algérie s'est une fois de plus élevée avec autorité et vision. Par la lecture, de l'allocution du président Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb a rappelé combien la « Déclaration d'Alger », adoptée lors du 7e sommet en 2024, constitue un jalon historique. En consacrant la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique, l'Algérie n'a pas seulement accueilli une rencontre diplomatique : elle a façonné une doctrine, un cap commun pour des nations qui partagent une même responsabilité face aux besoins énergétiques du monde.

La fierté légitime exprimée par le chef de l'État trouve sa source dans la concrétisation effective des principes d'Alger. Loin des déclarations d'intention, l'Algérie a démontré sa capacité à transformer une ambition collective en réalités tangibles, notamment à travers la création de l'Institut de recherche sur le gaz, basé à Alger. En mobilisant l'ensemble des moyens nécessaires à son fonctionnement optimal au service de tous les pays membres, notre pays confirme une fois encore sa vocation de bâtisseur d'institutions et de passerelle entre les nations du Sud énergétique. Le passage de flambeau à la Russie, auquel le président Tebboune a souhaité plein succès, s'inscrit dans cette continuité : celle d'une présidence algérienne qui laisse derrière elle des structures pérennes et un héritage opérationnel.

Mais l'Algérie ne s'arrête pas aux acquis. En exhortant le Forum à s'appuyer davantage sur l'Institut de recherche pour accélérer le développement des technologies de transition (réduction des émissions, captage, utilisation et stockage du carbone (CCUS), efficacité énergétique), le président Tebboune projette le GECF dans l'avenir. Mieux encore, il plaide pour une intégration accrue des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans ces secteurs stratégiques. Cette approche avant-gardiste démontre que l'Algérie ne conçoit pas le gaz naturel comme une énergie du passé, mais comme un levier moderne, responsable et technologiquement maîtrisé de la transition énergétique mondiale.

Ce sommet de Moscou aura permis de mesurer l'empreinte durable de l'Algérie sur la gouvernance énergétique internationale. De la Déclaration d'Alger à l'Institut de recherche, en passant par une diplomatie énergétique fondée sur la coopération, l'innovation et la souveraineté partagée, notre pays confirme son rôle de leader éclairé au sein du GECF. À l'heure où les équilibres mondiaux se recomposent, l'Algérie démontre qu'elle n'est pas seulement un exportateur de gaz, mais un architecte de la sécurité énergétique mondiale, fidèle à ses engagements et respectueuse de l'intérêt commun des peuples.

CONDUITE DE REFOULEMENT DES EAUX USÉES

Le chantier entre Petit-Lac et El Kerma attendu en décembre

S Hadjar

Le renouvellement de la conduite principale de refolement des eaux usées reliant la station de relevage de Petit-Lac à la station d'épuration d'El Kerma devra être achevé en décembre prochain. En inspectant ce chantier, lundi, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a insisté sur le respect des délais annoncés, au regard des enjeux liés au bon fonctionnement du réseau d'assainissement et à la protection de l'environnement.

La modernisation des infrastructures d'assainissement se poursuit à Oran, avec une attention particulière portée aux équipements qui assurent l'acheminement des eaux usées vers leur traitement. Lundi 26 octobre, le wali Brahim Ouchene s'est rendu sur le chantier de renouvellement de la conduite principale reliant la station de relevage de Petit-Lac à la station d'épuration d'El Kerma.

Cette visite lui a permis de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et de prendre connaissance des aspects techniques de l'opération. Des explications lui ont été fournies par la directrice de l'hydraulique et les représentants de l'entreprise chargée de la réalisation du projet.

À cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais fixés. L'entreprise prévoit l'achèvement des travaux en décembre prochain, une échéance que les responsables du chantier sont appelés à tenir.

Un maillon essentiel du dispositif d'assainissement

Au-delà de sa dimension technique, cette opération concerne un axe important du dispositif d'assainissement de la ville. Le renouvellement de la conduite doit contribuer à améliorer l'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration d'El Kerma et à renforcer les conditions de fonctionnement

du réseau.

La fiabilité de ce circuit constitue un enjeu majeur pour la maîtrise des rejets et la préservation de l'environnement. En assurant le transfert des eaux usées vers les installations de traitement, les infrastructures de refolement participent à la réduction des risques liés à une gestion défaillante des effluents.

Le projet présente également un intérêt en matière de valorisation des ressources hydriques. L'amélioration du dispositif d'assainissement s'inscrit dans la perspective d'une réutilisation accrue des eaux épurées, un levier important pour une gestion plus rationnelle de l'eau. À travers le suivi de ce chantier, les autorités locales entendent ainsi veiller à l'amélioration des infrastructures hydrauliques et à la concrétisation des objectifs assignés à cette opération. Le respect de l'échéance annoncée pour décembre demeure désormais un impératif pour mener à terme ce projet et permettre au réseau de bénéficier des améliorations attendues.

Commémoration
du 1er Novembre
1954 à Oran
**Les élèves l'école
Azza Abdelkader
font revivre
la mémoire
de la révolution**

Sarah M

À l'approche du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, l'école primaire Azza Abdelkader, au quartier de Protain, a organisé lundi une journée commémorative en présence de moudjahidine, de responsables éducatifs et de représentants de l'Organisation nationale des moudjahidine. Placée sous le signe de la transmission de la mémoire nationale, cette initiative a donné lieu à un programme riche et varié, préparé par les élèves avec l'encadrement de leurs enseignants. Récitation du Saint Coran, accueil des invités en plusieurs langues, représentations théâtrales et chants patriotiques ont rythmé cette rencontre dédiée aux sacrifices des martyrs et aux idéaux de Novembre.

Temps fort de cette journée, les échanges entre les écoliers et les anciens combattants ont permis aux enfants d'interroger directement les témoins de la guerre de Libération nationale. Les moudjahidine ont répondu à leurs questions, partageant avec eux des témoignages précieux sur cette page fondatrice de l'histoire du pays.

Une exposition de photographies et de travaux réalisés par les élèves, de la première à la cinquième année primaire, est également venue illustrer leur engagement dans cette célébration.

La relève au cœur des hommages

Présent à cette occasion, Farès Seghir, secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, a rappelé les sacrifices des combattants et évoqué des figures historiques, dont l'émir Abdelkader, soulignant le rôle des jeunes générations dans la préservation de la mémoire nationale. Il a, par ailleurs exprimé son soutien au président de la république, Abdelmadjid Tebboune, et salué le rôle de l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération nationale.

La directrice de l'établissement, Rachida Taleb, et l'équipe pédagogique ont été honorées pour leur contribution à la réussite de cette initiative. Des attestations ont également été remises aux élèves par l'Organisation nationale des moudjahidine.

CONTRÔLE ÉCONOMIQUE

Le contrôle s'accroît sur les pratiques commerciales

Sarah M

La régulation du marché passe aussi par une présence soutenue des agents de contrôle auprès des commerçants. À Oran, les brigades relevant de la Direction du commerce poursuivent leurs sorties sur le terrain pour veiller à la conformité des activités commerciales et défendre les intérêts des consommateurs. La démarche repose sur un impératif : faire respecter les règles de transparence et de loyauté dans les transactions.

À travers les différentes inspections territoriales, les contrôleurs interviennent auprès de plusieurs catégories d'activités commerciales. Ces opérations visent à vérifier le respect des dispositions réglementaires et à repérer les éventuels manquements susceptibles de porter préjudice aux consommateurs ou de compro-

mettre l'équilibre des échanges.

Dans un marché où la préservation du pouvoir d'achat demeure une préoccupation constante des ménages, le contrôle économique constitue un levier important de régulation. Il ne s'agit pas uniquement de relever les infractions, mais également de rappeler aux opérateurs leurs obligations et de prévenir les comportements contraires aux règles qui encadrent l'exercice du commerce.

Des mesures contre les infractions

La Direction du commerce réaffirme, à travers la poursuite de ces interventions, sa volonté de veiller à l'application de la réglementation. Les manquements constatés sont susceptibles d'entraîner des procédures légales, conformément aux dispositions en vi-

gueur.

Cette action de proximité vise également à consolider les principes d'une concurrence loyale entre les professionnels, en évitant que le non-respect des règles ne pénalise les opérateurs qui se conforment à leurs obligations.

Si ces opérations contribuent à renforcer la vigilance autour des pratiques commerciales, leur portée dépend aussi de la régularité des contrôles et du suivi réservé aux infractions relevées. La protection effective du consommateur repose ainsi sur une surveillance constante du marché, associée à l'application rigoureuse des mesures prévues par la loi.

À Oran, les services du commerce maintiennent donc leur dispositif de contrôle, avec pour objectif de promouvoir des pratiques commerciales plus transparentes et de contribuer à la défense du pouvoir d'achat.

PRÉSERVATION DU RÉSEAU ROUTIER

La DTP sensibilise aux dangers de la surcharge

Toufik K

En ciblant les transporteurs de marchandises, la Direction des travaux publics entend rappeler les conséquences du dépassement des charges autorisées, tant sur la sécurité des usagers que sur la résistance des chaussées et des ponts.

La préservation du réseau routier commence aussi par le respect du poids des véhicules qui l'empruntent. C'est autour de cet enjeu que s'est articulée la campagne de sensibilisation organisée lundi par la Direction des travaux publics de la wilaya d'Oran, avec la participation des services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et de l'organisme Algérienne des routes.

Destinée en priorité aux conducteurs de vé-

hicules de transport de marchandises, cette opération a mis l'accent sur les risques inhérents aux chargements excessifs et sur la nécessité de se conformer au poids total autorisé. Des appareils de mesure ont été utilisés sur le terrain afin de sensibiliser directement les chauffeurs à l'importance du respect des limites réglementaires.

Un problème aux conséquences multiples

Si la surcharge est souvent abordée sous l'angle de la sécurité routière, ses répercussions concernent également la conservation des infrastructures. Les contraintes supplémentaires exercées sur les chaussées et les ouvrages d'art, notamment les ponts, peuvent accélérer leur usure et compromettre leur durabilité.

À cet enjeu technique s'ajoute celui de la sécurité des déplacements. Le respect des charges

autorisées s'inscrit dans une démarche de prévention visant à réduire les risques liés à la circulation des véhicules lourdement chargés et à protéger les autres usagers de la route.

L'action menée à Oran entend ainsi replacer la responsabilité des professionnels du transport au cœur de la prévention. Le respect des normes de chargement ne relève pas seulement d'une obligation réglementaire : il participe à la préservation d'un patrimoine collectif dont la dégradation entraîne des besoins d'entretien et de réparation.

En associant les acteurs des travaux publics, les services de sécurité et la Protection civile, cette campagne mise sur la sensibilisation de proximité pour encourager des comportements plus responsables. Un rappel qui souligne la nécessité de concilier activité de transport, sécurité routière et préservation durable des infrastructures.

ÉLECTIONS LOCALES À ORAN

Les subventions aux associations au centre des convoitises électorales

À l'approche de la campagne électorale, les soupçons d'instrumentalisation du mouvement associatif ravivent le débat sur l'attribution des aides publiques. Des acteurs locaux réclament davantage de transparence et préconisent le report de la distribution des subventions.

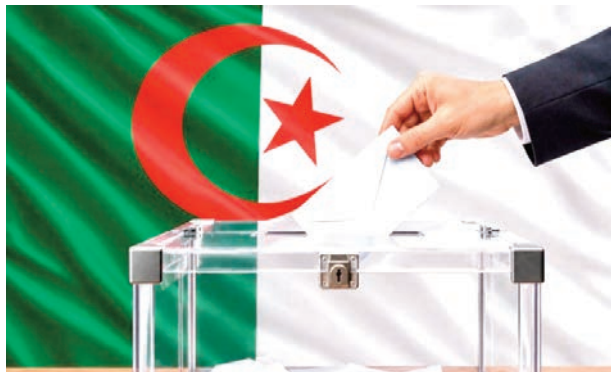
Habib Benaouda

À Oran, les relations entre certains élus candidats aux prochaines élections locales et des associations activant dans plusieurs communes suscitent des interrogations croissantes. En toile de fond, des tentatives présumées de ralliement de responsables associatifs à certaines listes, dans l'espoir de tirer profit de leur ancrage local et de leurs réseaux pour mobiliser les électeurs.

Les subventions publiques accordées aux associations se retrouvent ainsi au cœur des préoccupations. Acteurs de proximité, ces organisations disposent de relais dans les quartiers et auprès de différentes catégories sociales, un atout qui pourrait susciter les convoitises de candidats en quête de soutiens à l'approche du scrutin.

Le risque d'une instrumentalisation politique

Cette situation relance le



débat sur l'indépendance du mouvement associatif et sur les éventuelles pressions liées aux promesses de financement ou à la régularisation de dossiers de subvention. Des pratiques qui, si elles étaient avérées, risqueraient de brouiller la frontière entre l'action associative et les stratégies électorales.

Face à ces inquiétudes, des voix s'élèvent pour réclamer le report de la distribution des aides financières jusqu'au lancement de la campagne électorale, afin d'écartier tout soupçon d'utilisation des deniers publics à des fins politiques. Les défenseurs de cette

démarche plaident également pour davantage de transparence dans l'examen des dossiers et pour des garanties d'équité entre les associations.

La prudence reste toutefois de mise. L'octroi d'une subvention à une association ne constitue pas, en soi, la preuve d'une instrumentalisation électorale. De même, l'engagement d'un responsable associatif sur une liste de candidats n'est pas nécessairement irrégulier. Seules des pratiques contraires à la loi ou un usage abusif des fonds publics pourraient caractériser un éventuel manquement.

La transparence comme garde-fou

L'enjeu réside donc dans l'application de critères objectifs, fondés sur la nature des projets, la conformité des dossiers et les besoins exprimés, sans interférence politique ou personnelle. Les autorités locales sont, à ce titre, appelées à préserver une séparation nette entre la gestion communale et la compétition électorale.

La publication des décisions d'attribution, assorties de justifications claires en cas d'acceptation ou de rejet, contribuerait à réduire les zones d'ombre et à consolider la confiance. À l'approche des élections, la crédibilité du scrutin passe aussi par la préservation du tissu associatif et la protection de l'argent public. Les électeurs attendent des candidats des programmes et des réponses concrètes à leurs préoccupations, tandis que les associations aspirent à un soutien équitable, loin des pressions et des calculs électoraux.

HABITAT PRÉCAIRE

36 familles évacuées d'immeubles menaçant ruine et relogées à Sidi El Bachir

Meriem B

Trente-six familles qui vivaient dans des immeubles vétustes classés dans la catégorie rouge ont bénéficié, mardi, de nouveaux logements au site des 200 logements de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir. Une opération qui s'inscrit dans la dynamique de résorption de l'habitat précaire et de mise en sécurité des occupants de bâtisses présentant un risque d'effondrement.

La lutte contre l'habitat précaire se poursuit à Oran. Les services de la wilaya, en coordination avec ceux de la commune d'Oran, ont engagé, dans la matinée du mardi, une nouvelle opération de relogement ayant permis à 36 familles de quitter des immeubles vétustes dont l'état de dégradation faisait peser une menace sur leur sécurité. Menée conformément aux instructions du wali, Ibrahim Ouchan, cette opération a permis le transfert des bénéficiaires vers des logements neufs et décents au site des 200 logements de Sidi El Bachir, dans la daïra de Bir El Djir.

Les familles concernées occupaient plusieurs bâtisses réparties à travers différents secteurs de la ville. Il s'agit notamment d'un immeuble situé au 25, rue de la Mosquée Al-Aqsa, à l'angle de la rue Nouar Khadidja, d'un autre au 24, rue Houas Louafi, dans la délégation communale de Sidi El Bachir, ainsi que d'une bâtisse au 20, rue de Tlemcen, relevant de la délégation d'En Nasr. L'opération a égale-



ment concerné des immeubles sis au 5, rue Sama Lakhdar, dans le secteur de l'Émir, et au 3, rue Farah El Hadj, dans la délégation d'El Makkari.

Mettre les familles à l'abri du danger

Le classement de ces constructions dans la catégorie rouge témoigne de la gravité des risques auxquels étaient exposés leurs occupants. Leur évacuation et le relogement des familles constituent ainsi une mesure de prévention essentielle, destinée à mettre un terme à des conditions d'habitation précaires et à soustraire les résidents à la menace d'un éventuel effondrement. Pour garantir le bon déroulement de cette opération, les services concernés ont mobilisé les moyens hu-

ains et matériels nécessaires. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions engagées par les autorités locales pour améliorer les conditions de logement, éliminer progressivement les habitations fragilisées et offrir aux familles concernées un environnement résidentiel plus sûr et plus digne. À travers ces opérations successives, l'État poursuit ses efforts en faveur du droit au logement et de la résorption de l'habitat précaire. Le relogement des familles occupant des immeubles menaçant ruine constitue, à cet égard, un volet essentiel de cette politique publique, qui vise à la fois à préserver les vies humaines, à améliorer les conditions de vie des citoyens et à réduire durablement la présence de constructions vétustes et dangereuses dans le tissu urbain.

SANTÉ SCOLAIRE

Le dépistage visuel relancé pour prévenir l'échec scolaire

Habib Benaouda

Les services de santé scolaire de la wilaya d'Oran intensifient les consultations ophtalmologiques au profit des élèves, notamment ceux de première année moyenne, afin de détecter précocement les troubles de la vision et d'assurer le suivi des cas déjà signalés. En toile de fond, la nécessité d'une meilleure implication des parents, dont certains tardent à donner suite aux orientations médicales, au risque de compromettre la santé de leurs enfants et leur parcours scolaire.

Les unités de dépistage et de suivi sanitaire ont engagé, hier, une nouvelle opération d'examen ophtalmologiques ciblant les élèves des établissements éducatifs. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme de santé scolaire et vise à évaluer l'évolution des troubles diagnostiqués lors de la précédente année scolaire, tout en veillant à la prise en charge des enfants nécessitant des soins spécialisés.

Une attention particulière est accordée aux élèves chez lesquels une baisse de l'acuité visuelle a été décelée au primaire. Orientés vers les services hospitaliers spécialisés, ces enfants doivent bénéficier des examens nécessaires et, selon leur état, d'un traitement adapté ou de lunettes correctrices.

Des parents encore peu réactifs aux orientations médicales

Le suivi de ces élèves révèle toutefois des insuffisances. Une spécialiste en médecine scolaire déplore le manque de réactivité de certains parents, malgré les certificats médicaux qui leur ont été remis pour les inciter à consulter des ophtalmologistes. Un retard qui peut favoriser l'aggravation des troubles visuels et compliquer la prise en charge.

Au-delà de l'enjeu sanitaire, la question touche directement aux apprentissages. Une vision déficiente peut empêcher l'élève de lire correctement ce qui est inscrit au tableau, de suivre les explications et d'assimiler les cours dans de bonnes conditions. Non diagnostiqués ou insuffisamment traités, ces troubles sont susceptibles de peser sur les résultats scolaires et l'intégration en classe.

Selon des données de la Direction de l'éducation, seuls 35 % des élèves ayant bénéficié de lunettes correctrices ont enregistré une amélioration de leur niveau scolaire durant la précédente année. Un indicateur qui souligne la nécessité d'un suivi rigoureux et d'une coopération plus étroite entre parents, enseignants et professionnels de santé.

Vaccination et maladies chroniques au cœur du suivi

En parallèle, la campagne de vaccination se poursuit dans les écoles au profit des élèves de première année primaire. Encadrée par les équipes médicales, elle comprend la deuxième dose des vaccins contre la poliomyélite, le tétanos et la diphtérie. Les services concernés font état de la disponibilité de stocks importants et d'une progression satisfaisante de l'opération.

Les examens périodiques couvrent également la santé bucco-dentaire. Une spécialiste en médecine dentaire relève une sensibilisation grandissante des enfants à l'hygiène des dents, tout en plaidant pour la poursuite des actions préventives et une implication accrue des familles.

Autre priorité : les maladies chroniques, notamment l'asthme, les allergies et le diabète, qui exigent une surveillance régulière en milieu scolaire. Un pédiatre du Centre hospitalo-universitaire d'Oran fait état d'environ 5 000 nouveaux cas d'allergies et d'asthme recensés chaque année chez les enfants âgés de 6 à 17 ans.

Dans cette perspective, la réception prochaine de trois unités de dépistage et de suivi sanitaire devrait renforcer les moyens d'intervention des équipes médicales. Coordonné avec la Direction de l'éducation, ce dispositif entend consolider la prévention et améliorer la prise en charge des élèves. Son efficacité restera néanmoins tributaire de la vigilance des parents, appelés à assurer le suivi des examens et à respecter les prescriptions médicales.

MASCARA

Deux nouveaux sièges de police urbaine



I. Yacine

L'ouverture de deux structures de police urbaine à Mascara et à Sig renforce le dispositif sécuritaire dans des secteurs marqués par des quartiers résidentiels, des établissements scolaires et des activités économiques. Les deux sièges, le 11e à Mascara et le 3e à Sig, ont été inaugurés mardi par le directeur de la sécurité publique, le contrôleur général de police Moussa Belabbas, en présence du wali.

Implanté à la cité des 700 logements AADL, dans l'est de Mascara, le siège de la 11e sûreté urbaine couvre environ 11 000 habitants sur 2,550 km², soit un policier pour 220 habitants. Le secteur comprend cinq établissements scolaires, un centre commercial,

deux infrastructures sportives, quatre établissements économiques, une zone industrielle et un espace de loisirs, impliquant des missions diversifiées de prévention et de maintien de l'ordre. Le projet a bénéficié d'une autorisation de programme de 153 524 000 dinars. Les travaux ont débuté le 25 août 2024 pour un délai de dix mois. L'assiette foncière s'étend sur 2 086 m², pour une surface bâtie de 765 m².

La structure dispose d'une unité de lutte contre la criminalité urbaine, qui assure le suivi des affaires de son secteur. Selon les données communiquées, les faits enregistrés relèvent généralement de délits mineurs.

Au premier semestre 2026, 26 affaires d'atteintes aux personnes, six d'atteintes aux biens et quatre liées aux bonnes mœurs ont

été recensées, ainsi que huit cas de détention ou consommation de drogues et 75 liés aux psychotropes.

Sur le plan judiciaire, 65 instructions du parquet, une commission rogatoire et trois mandats judiciaires ont été enregistrés.

Trois accidents corporels ont fait trois blessés, cinq permis ont été retirés et 56 amendes forfaitaires dressées, pour 34 infractions qualifiées de délits routiers. Deux opérations de maintien de l'ordre ont également été effectuées.

Sig, un secteur de plus de 25 000 habitants. Le siège de la troisième sûreté urbaine de Sig est implanté près de la nouvelle cité des 400 logements AADL, à l'est de l'agglomération, le long de la route nationale n° 4. Il couvre 25 093 habitants sur 1,543 km².

Le secteur comprend un tribunal, dix établissements scolaires, un stade, un établissement financier, deux établissements économiques et un espace de loisirs.

Le projet a bénéficié d'une autorisation de programme de 153 524 000 dinars, pour des travaux lancés le 25 août 2024 et un délai de treize mois. Comme à Mascara, il s'inscrit dans le programme de développement des structures de police dans les quartiers résidentiels.

Au premier semestre 2026, la sûreté a recensé 62 atteintes aux personnes, 53 aux biens et 17 aux bonnes mœurs, ainsi que 18 affaires de drogues et 18 de psychotropes. L'activité judiciaire a donné lieu à 267 instructions du parquet, 25 commissions rogatoires et 58 mandats judiciaires. Les deux nouveaux sièges doivent améliorer l'accueil des citoyens et la protection des personnes et des biens.

RELIZANE

20.808 têtes bovines vaccinées contre la fièvre aphteuse

B.Y

Quelque 20 808 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse à Relizane lors d'une campagne préventive récemment achevée, a-t-on appris mardi auprès de l'inspection vétérinaire. Selon l'inspecteur principal Kada Saghoui, l'opération a couvert l'ensemble de la wilaya, mobilisant plus de 40 vétérinaires publics et privés et touchant plus de 1 602 exploitations. Aucun cas n'a été enregistré durant la campagne, grâce aux mesures préventives, à la disponibilité des vaccins et aux actions de sensibilisation, notamment des visites de terrain et des émissions sur la radio régionale encourageant la vaccination gratuite. La wilaya compte plus de 20 000 têtes bovines, dont plus de 15 000 vaches laitières.

SIDI BEL-ABBÈS

Djillali-Liabès décroche son 76e label

R.M

La Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université « Djillali-Liabès » de Sidi Bel-Abbès a obtenu un nouveau label « Projet innovant », portant à 76 le total des labels décrochés par l'établissement au titre de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris mardi auprès de l'incubateur universitaire.

Le label a été décerné à une équipe de trois étudiantes, encadrée par la professeure Zoulikha Bakhti, pour le développement d'une idée novatrice aux perspectives économiques prometteuses. Pour le directeur de l'incubateur, Ahmed Allami, cette distinction « reflète la dynamique que connaît l'établissement en matière de promotion de l'entrepreneuriat et d'incitation des étudiants à transformer leurs mémoires et recherches en projets concrétisables ». Il y voit aussi la preuve de l'efficacité des mécanismes d'accompagnement et de formation de l'incubateur, conformément à la stratégie nationale faisant de l'université un moteur de l'économie du savoir et de la création d'emplois. Cette réalisation porte à 172 le nombre total de labels attribués aux projets innovants au sein de l'université, la plaçant, selon son responsable, « aux premiers rangs » des établissements nationaux actifs dans l'innovation. Il a également salué la contribution des enseignants encadreurs et l'engagement des étudiants chercheurs.

TLEMCCEN

Une journée d'information sur les opérateurs économiques agréés

O.DEGUI

La secrétaire générale de la wilaya de Tlemcen a inauguré, mardi 27 octobre 2026, une journée d'information intitulée « Opérateurs économiques agréés : du concept à la mise en œuvre », organisée à Mansourah par la Chambre de commerce et d'industrie de Tafna avec la Direction régionale des douanes.

Y ont pris part des membres du comité de sécurité, le directeur régional des douanes, des représentants de la Chambre de commerce, le représentant local du médiateur et plusieurs inter-



venants économiques. Dans son allocution, la secrétaire générale a souligné l'importance accordée par le président de la République

à la promotion de l'économie nationale, via le soutien aux institutions économiques, l'encouragement des investissements

productifs et la simplification des procédures administratives et douanières. Elle a mis en avant la coordination entre les secteurs concernés pour appuyer les opérateurs, promouvoir les exportations hors hydrocarbures et créer richesse et emplois. La journée vise à informer les opérateurs des évolutions législatives, à leur permettre de maîtriser les procédures douanières et de se familiariser avec le système ALCES et les privilèges du statut d'opérateur économique agréé (OEA). Des présentations des agents des douanes et des échanges de vues ont ponctué le programme.

NAÂMA

1 000 ruches distribuées aux apiculteurs

B.H

La Direction des services agricoles (DSA) de Naâma a lancé une opération de distribution de 1.000 ruches peuplées au profit des éleveurs et petits investisseurs agricoles, a-t-on appris mardi auprès de l'institution. Les communes de Naâma, Méchéria, El Bayouth et Aïn Benkheilil

bénéficieront d'un quota de 290 ruches, Aïn Sefra de 250, Tiout et Sfisifa de 240, tandis que 220 ruches sont destinées à Asla, Moghrar et Djéniane Bourzeg. Une commission composée de représentants de la DSA, de l'inspection vétérinaire et des chefs de subdivisions agricoles est chargée d'étudier et de valider les demandes. Les bénéficiaires doivent avoir suivi une formation spécialisée en

apiculture dispensée par la Chambre d'agriculture ou un établissement de formation professionnelle de la wilaya. L'initiative vise à améliorer la productivité des petits investisseurs agricoles et à renforcer leurs capacités en apiculture, notamment dans les zones rurales et montagneuses, afin d'encourager cette activité et d'accroître la production de miel dans la wilaya.

OUARGLA

Reprise totale des vols à Hassi-Messaoud



N.B

L'aéroport Krim-Belkacem de Hassi-Messaoud (Ouargla) a retrouvé, en début de semaine, son régime de croisière.

Les vols y ont repris totalement après l'homologation de la plateforme, consécutive à la finalisation des travaux de renforcement et de réhabilitation de sa piste principale, ont indiqué mardi les responsables de la direction régionale d'Air Algérie à Ouargla.

Depuis le 25 octobre, un programme de 36 vols hebdomadaires, au départ et à destination de Hassi-Messaoud, a été mis

en place pour renforcer les dessertes de la région et répondre aux attentes des passagers vers Alger, Oran et In-Amenas (Illizi), a précisé le directeur régional, Daoud Aïssa.

Cette montée en charge constitue une étape décisive pour la plateforme, qui avait repris partiellement ses activités à la mi-juin avec seulement quatre vols par semaine — trois vers Alger et un vers In-Amenas — dans l'attente de l'achèvement complet des travaux.

La desserte passe ainsi de quatre à trente-six vols hebdomadaires, soit une multiplication par neuf des capacités offertes aux voyageurs.

La direction régionale d'Air Algérie, qui gère les vols de sept aéroports — Ouargla, Hassi-Messaoud, Touggourt, Laghouat, El-Oued, Ghardaïa et El-Méniaa —, envisage par ailleurs une révision éventuelle des dessertes afin de répondre aux attentes des passagers et aux exigences du transport aérien régional.

Ces mesures s'inscrivent dans les efforts de développement de l'entreprise, d'amélioration de la qualité de ses prestations et de renforcement du transport aérien dans une région où la demande ne cesse de croître, au rythme des activités industrielles et des besoins des populations locales.

AFLOU

Le programme d'urgence pour l'eau achevé à 98 %



H.N

Le programme d'urgence destiné à améliorer le service public de l'eau dans la wilaya d'Alfrouf affiche

un taux d'avancement de 98 %, avec la mise en service d'un château d'eau sur les trois prévus, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Inscrit en application des

directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce programme vise à remédier aux insuffisances en matière d'alimentation en eau potable, a précisé le wali

de Laghouat, Mohamed Benmalek, en marge d'une récente visite de terrain.

Les travaux portent sur le renforcement des capacités de stockage et d'adduction, l'équipement des installations hydrauliques et la réalisation de forages.

Ces opérations doivent garantir un approvisionnement régulier, en particulier dans les régions confrontées à des déficits, tout en anticipant les tensions estivales sur la ressource.

Le programme s'inscrit dans la dynamique engagée pour renforcer le service public de l'eau et répondre aux besoins de la population.

OUM EL BOUAGHI

3.000 arbustes à El Djazia

R.S

Quelque 3.000 arbustes ont été plantés mardi dans la forêt de la commune d'El Djazia, wilaya d'Oum El Bouaghi, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre et dans le cadre de la campagne de reboisement 2026-2027.

L'opération a été supervisée par le wali, Ben Abdallah Chaib Eddour, en présence des autorités civiles et militaires et avec la participation de l'ANP, de la conservation des forêts, de la Sécurité na-

tionale, d'associations locales et de citoyens, venus nombreux prêter main-forte à cette action environnementale. Les essences plantées comprennent le pin d'Alep, l'oléastre, le caroubier et le cyprès, selon le chargé d'information de la Conservation des forêts, Abderaouf Amor, qui a souligné la diversité des variétés retenues pour leur adaptation au sol et au climat de la région.

La campagne de plantation a été lancée à travers plusieurs quartiers urbains et zones forestières des communes de la

wilaya, avec pour objectif de renouveler le couvert végétal et d'étendre les superficies forestières et les espaces verts.

Quelque 10.000 arbustes de différentes essences sont prévus dans les 29 communes, jusqu'à fin mars 2027, dans le cadre de cette campagne qui doit se poursuivre tout au long de la saison et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, institutions, associations et citoyens, autour de la préservation de l'environnement et de la lutte contre la désertification.

BOUIRA

400 hectares pour le Barrage vert

L.T

Le programme 2026 de réhabilitation et d'extension du Barrage vert est entré dans sa phase active à Bouira. Des opérations de reboisement sur 400 hectares ont été lancées dans les sept communes du sud de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de la Conservation des forêts.

Le programme prévoit 200 hectares d'arbres forestiers et 200 hectares d'arbres fruitiers répartis sur Taguedit, Dirah, Maâmoura, Ridane, Hakimia, Hadjra Zerga et Sour El Ghouzlane, a indiqué le conservateur Mounir Demdoun. Confiés à des entreprises privées, les travaux s'étendent du 25 octobre au 21 mars prochain, mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de cette opération d'envergure. Quelque 85 hectares de plantations fourragères ont déjà été réalisés à Dirah et Taguedit entre mai et la mi-juillet 2026, tandis que l'entretien de plantations est en cours sur 40 hectares, à un taux de 50 %. Le projet vise à lutter contre la désertification et à protéger une zone steppe de plus de 95.000 hectares. Hérité des années 1970, le Barrage vert s'étend sur 95.807 hectares à Bouira et concerne sept communes, avec une étude réceptionnée en 2016 par le BNEDER. Il se poursuivra jusqu'en 2027, avec notamment la plantation de cèdres et d'eucalyptus pour fixer le sol et des travaux de gabionnage contre l'érosion, afin de protéger les bassins versants des retenues collinaires de la zone de Dirah. Ce projet structurant traduit la volonté des pouvoirs publics de préserver les équilibres écologiques de cette frange steppique, tout en offrant des perspectives de développement aux populations rurales concernées.

TAMANRASSET

La calligraphie à l'honneur

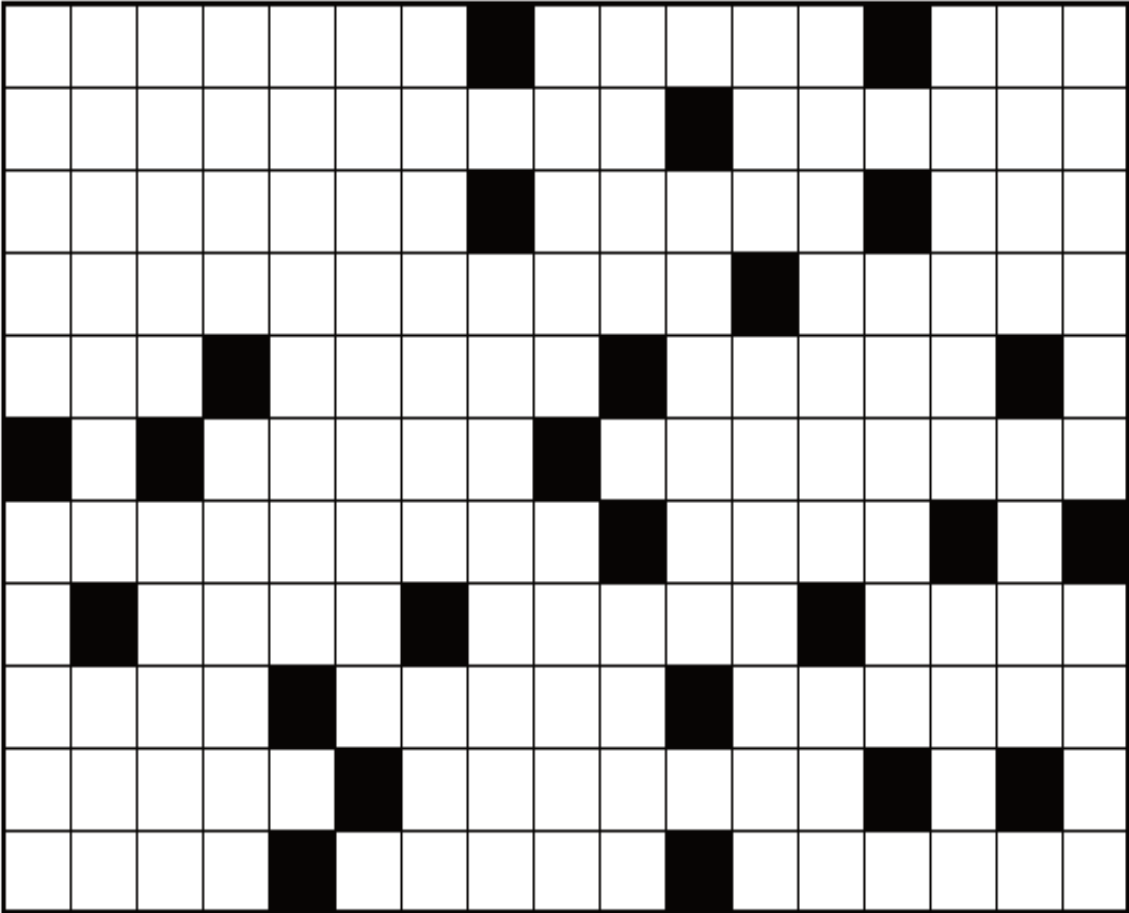
O.S

La Maison de la culture « Dassine » de Tamanrasset accueille depuis lundi la sixième édition du Salon national de la calligraphie et de l'architecture, placée sous le slogan « La calligraphie entre structure architecturale et transformation numérique ».

Réunissant 20 exposants de sept wilayas jusqu'à mercredi, la manifestation est organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'association « Assorro N'Aghaggar » pour les activités culturelles. Elle vise à mettre en évidence l'approche historique des liens sociaux, patrimoniaux et culturels entre la calligraphie et son environnement urbain et naturel, la calligraphie étant considérée comme un vecteur d'idées et de représentations humaines. L'architecture algérienne constitue, à cet égard, un témoignage de la naissance et de l'évolution de cet art. Pour le directeur de la Maison de la culture, Henia Mohamed Berka, l'objectif est de faire connaître le riche patrimoine algérien à travers les espaces numériques, de le valoriser et de lui donner une dimension internationale. L'exposition propose des peintures à l'huile sur toile, des créations à l'acrylique intégrant des compositions en relief et des formes calligraphiques, de la décoration végétale, de la peinture sur verre, ainsi qu'une maquette architecturale d'un village patrimonial de Tamanrasset, illustrant le croisement entre expression artistique, espace architectural et dimension culturelle du patrimoine.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AMI

CRU

LIE

MAS

OSE

RIT

TRI

OREE

RAMA

ROLE

SENE

UNES
- 4 -

ELLE

ERES

ETAI

ETES

GRUE

HELE

LIER

MAMAN

METAL

NASSE

PAPAL

RIDES

ROSEE

SODAS

STADE

VISSE
- 5 -

AMPLE

BOUDE

CRISE

DEGRE

FERME

FINAL

FOURS

ZEBRES
- 6 -

ALISES

AXERAS

CRAMEE

FOREES

ROSIER

STATUE

USINES
- 7 -

EROSIVE

EXEMPLE

MENEREZ

PECHANT

POILERA

RIANTES

TRAITRE
- 8 -

ATELIERS

ATERMOIE

RASERAIS
- 9 -

DEBOISEES

NERVEUSES
- 10 -

ARRETERAIT
- 11 -

ASSERVIRAIT

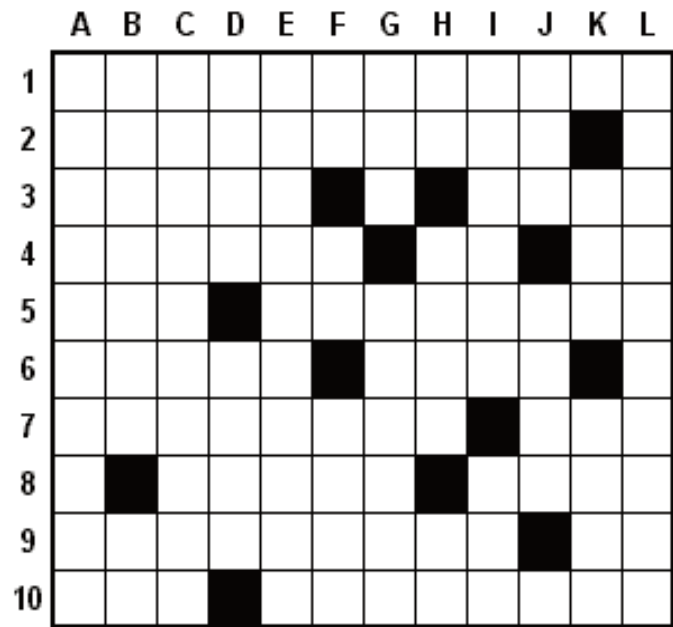
Devinettes

La tomate en a deux
mais le concombre n'en a
pas le thé en as un
et les trottoirs en ont trois.
De quoi s'agit-t-il?

Réponse : le t



Mots croisés



- Horizontalement

1 - C'est peut-être un bon fétiche

2 - Fermées par un couvercle

3 - Suçoter - Dignitaire religieux

4 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte

5 - Immensité - Lançai une vedette

6 - Os de mérrou - Inscris

7 - Exceptionnellement - Très peu couverte

8 - Outil de bouif - Défalquer

9 - Axées - Largeur de papier

10 - Entrés dans la famille - Eprouverez
- Verticalement

A - Quelle courge !

B - Procèdera - Ile atlantique

C - Dégagerais

D - Beaucoup - Spectacle d'intérieur

E - Anéantissement

F - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau

G - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd

H - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien

I - Interpelait - Se décide

J - Lanceuse de fusées - Devine

K - Prit un autre ton - Rvière africaine

L - Ramènerez une activité

Sudoku

	7		5	3	2	1	8	6
3		8	6		7	5	4	2
	6	2	4		1			
	3	1	8		9		5	4
6	5		7		3			1
		7		1	5		9	
		3	9				6	
8	9	5	1	2	6	4		7
7	2	6	3			9		8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Saviez-vous ?

L'Oréal

L'ORÉAL PARIS

Originellement orthographié l'Auréale,
le nom s'inspire du nom d'une coiffure
à la mode au début du XXe siècle qui
formait une sorte d'auréole

Solutions

10	G	R	E	O	N	S	L	A	S	O
9	N	C	H	A	D	O	R	E	N	I
8	S	I	S	E	R	A	V	I	N	S
7	N	A	V	I	R	E	S	V	I	N
6	A	R	I	D	E	S	C	I	R	A
5	V	E	T	I	R	A	D	E	A	
4	A	R	A	C	T	I	N	E	S	
3	R	E	G	A	T	A	S	C	A	T
2	A	P	E	R	I	T	E	V	E	A
1	C	O	N	T	R	E	V	E	I	T
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

4	1	2	9	3	7	5	8	6
6	3	9	8	5	4	2	7	1
5	8	7	1	2	6	4	9	3
3	4	1	2	6	8	7	5	9
9	2	5	3	7	1	8	6	4
8	7	6	4	9	5	3	1	2
1	5	4	6	8	2	9	3	7
2	9	8	7	1	3	6	4	5
7	6	3	5	4	9	1	2	8



SAHARA OCCIDENTAL

Mobilisation populaire à Boujdour en faveur de l'autodétermination



Les populations sahraouies sont sorties mardi en grand nombre pour participer à des manifestations populaires au camp de réfugiés sahraouis de Boujdour. A cette occasion, les participants ont renouvelé leur attachement au Front populaire pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario),

qu'ils considèrent comme le représentant légitime et unique du peuple sahraoui.

Ils ont également affirmé leur détermination à poursuivre la lutte pour obtenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les manifestants ont scandé des slogans et brandi des banderoles exprimant leur soutien à leur représentant national, le Front populaire pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro. Ils ont insisté sur l'unité du peuple sahraoui et sur son attachement aux constantes nationales, au premier rang comprenant figure le droit à l'autodétermination. Ils ont égale-

ment rejeté toutes les propositions qui ne répondent pas aux aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

A travers les slogans scandalisés et les banderoles brandies, cette mobilisation populaire a confirmé l'attachement du sahraoui à son unité nationale et au Front populaire pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro, considéré comme l'unique représentant de sa cause.

Les participants ont également souligné la nécessité pour tout processus politique relatif à l'avenir du Sahara occidental de tenir compte de la volonté du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination.

NARCOTRAFIC EN ESPAGNE

Un réseau démantelé, son chef retranché au Maroc

La police espagnole a arrêté 86 membres d'un important réseau international de trafic de drogue dont le chef, également appréhendé, était activement recherché par la police alors qu'il avait trouvé refuge au Maroc, indique la presse espagnole.

En tout, "86 personnes (des Espagnols et des Marocains) ont été arrêtées en Espagne pour leur implication dans l'un des plus grands réseaux de trafic de haschisch en provenance du Maroc. Une opération au cours de laquelle près de onze tonnes de drogue avaient été saisies", informe le journal espagnol El Diario De Navarra, citant le commissaire principal de la Brigade centrale de lutte contre la drogue et le crime organisé (UDYCO) de la police espagnole, Javier Ramos. "Une enquête de la police nationale a conduit à l'arrestation de l'une de ses principales cibles dans la lutte contre le trafic de drogue, un Espagnol surnommé 'le tigre du haschisch' et connu sous le nom d'El Moreno, chef de l'un des plus grands réseaux de trafic de drogue, et qui était en fuite au Maroc depuis mars", ajoute la même source.

Les membres du réseau "ont été dans sept provinces espagnoles, Madrid (65), Guadalajara (10), Valence (5), Malaga (3), Burgos (1), Almeria (1) et Gérone (1) et sur le total des personnes arrêtées, 18 sont en prison sur ordre du juge de l'Audience nationale arrêté qui a dirigé l'opération", selon le média espagnol.

El Diario De Navarra explique, en outre, qu'El Moreno, le chef de l'organisation, menait une vie de luxe au Maroc où il avait trouvé un environnement propice à ses activités. Le commissaire Ramos a souligné "le défi" que représentait l'arrestation de ce criminel qui "disposait d'un très solide réseau de clients". Le commissaire principal a estimé que "cette opération représente un grand pas en avant dans la lutte contre le crime organisé".

De son côté, l'inspecteur en chef de la section des organisations criminelles transnationales de l'UDYCO, José Manuel Orge, a assuré qu'El Moreno avait acquis un pouvoir considérable dans le trafic de haschisch et en tant que chef de l'organisation. Il avait déjà un casier judiciaire pour trafic de drogue et avait été arrêté en 2009 pour des infractions similaires.

L'inspecteur a noté que, notamment à Madrid, le réseau dirigé par El Moreno dissimulait de grandes quantités de drogue dans des maisons situées dans des zones résidentielles afin de ne pas attirer les soupçons.

GHAZA

Des associations dénoncent une famine provoquée par l'entité sioniste

Alors que les craintes de voir une nouvelle vague de famine aggraver davantage les conditions de vie précaires dans la bande de Gaza, les défenseurs des droits humains dénoncent une situation sciemment orchestrée par l'occupation sioniste qui poursuit sa guerre génocidaire contre l'enclave palestinienne.

"L'interdiction d'affamer des civils est absolue", rappelle l'association palestinienne de défense des droits humains Al-Haq, qui ajoute qu'"affamer une population dans l'intention de détruire un groupe protégé équivaut à un génocide". Les signaux d'alerte sur la situation à Gaza se multiplient, alors que l'entité sioniste bloque, depuis plus de dix jours, les livraisons commerciales et le Programme mondial alimentaire (PAM) a annoncé une coupe drastique dans son aide apportée à Gaza, faisant craindre un retour de la famine dans l'enclave palestinienne assiégée.

L'aide alimentaire mensuelle du PAM à Gaza passera ainsi de 1,6 million à 1,1 million de personnes soutenues, privée ainsi environ 500.000 personnes de cette aide essentielle. Le PAM a également annoncé diviser par deux les rations alimentaires, réduire la distribution de repas chauds de 250.000 à 150.000 par jour et diminuer l'aide en espèces destinée aux familles vulnérables.

Les livraisons de farine commerciale sont to-

talement interrompues depuis dix jours, donnant lieu à des pénuries qui inquiètent autant les habitants, les commerçants et les humanitaires. De nombreuses familles ont réduit leurs repas quotidiens au strict minimum et se tournent vers des aliments de substitution dépourvus de nutriments essentiels. "La population de Gaza ne peut pas survivre à un autre hiver dans des abris précaires, soumise aux attaques incessantes de l'entité diplomatique sioniste en attendant des avancées", avertit l'association Al Haq, ajoutant que "chaque retard coûte des vies, aggravant un génocide dont les conséquences perdureront pendant des générations".

"Les restrictions à l'entrée des marchandises doivent être considérées dans un contexte plus large", analyse-t-elle, dénonçant "les conséquences humanitaires de la privation prolongée et des sanctions collectives imposées dans le cadre de l'apartheid (sioniste), de l'occupation illégale et du siège et du bouclage de Gaza depuis dix-neuf ans". L'association rappelle également, qu'outre les livraisons commerciales, les livraisons humanitaires continuent d'être largement entravées par l'occupation sioniste, qui s'était pourtant engagée en vertu de l'accord de cessez-le-feu ratifié il ya un an à laisser entrer 600 camions par jour dans Gaza. Ou, seule une moyenne de 200 camions quotidiens approvi-

sionnent actuellement les 2,1 millions de Palestiniens vivant dans l'enclave. De son côté, Euro-Med relève que "cette tendance suggère une politique délibérée visant à appauvrir nutritionnellement la population et à la maintenir dans un état de besoin et d'incertitude permanentes, plutôt qu'une réponse à des préoccupations temporaires en matière de sécurité ou de logistique".

Ces développements dangereux surviennent alors que les effets des périodes précédentes de famine restent clairement visibles. Le 16 octobre, le ministère de la Santé de Gaza a annoncé qu'au moins 466 Palestiniens, dont 157 enfants, étaient décédés des suites de la malnutrition et de la famine depuis 2024. En août 2026, plus de 158.000 cas de malnutrition aiguë avaient été recensés chez les enfants de moins de cinq ans, et on estime que 74.200 enfants auront besoin d'un traitement d'ici avril. 2027. L'anémie chez les femmes enceintes a atteint 61 % en 2026, contre 41 % avant l'agression sioniste. Près de 4.000 fausses couches ont été enregistrées au cours du premier semestre, soit plus du triple du nombre enregistré au cours des six mois précédents.

Euro-Med affirme, à ce propos, que "le maintien de ces conditions mortelles (...) constitue un ensemble de preuves convergentes de l'intention spécifique requise pour établir l'existence d'un génocide".

FRANCE

Les ménages de plus en plus pessimistes sur la situation économique

La confiance des ménages français a chuté en octobre à son plus bas niveau depuis juin 2013, sur fond de pessimisme accumulé concernant leur situation financière, le niveau de vie et les perspectives économiques du pays, selon les données publiées mardi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Cette dégradation intervient dans un contexte marqué par des préoccupations croissantes liées au coût de la vie, alors que des manifestations contre la vie chère ont rassemblé des centaines de milliers de personnes en France les 17 et 24 octobre.

Le jugement des ménages sur leur situation financière personnelle s'est nettement détérioré au cours du mois. Leur opinion sur l'évolution fu-

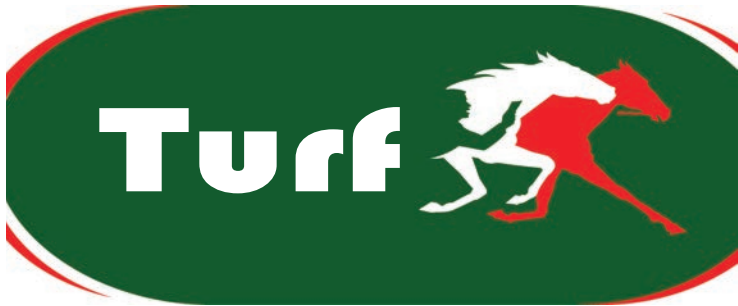
ture du niveau de vie en France a reculé de six points, tandis que celle concernant son évolution récente a baissé de trois points.

Ce dernier indicateur a atteint son niveau le plus bas depuis le lancement de l'enquête en octobre 1972, souligne l'Insee.

Les inquiétudes portent également sur l'emploi, les craintes liées au chômage s'étant renforcées en octobre. Les ménages sont, par ailleurs, moins nombreux à estimer que le moment est opportun pour effectuer des achats importants, traduisant une prudence accumulée dans leurs dépenses de consommation. Parallèlement, les préoccupations liées à l'inflation se sont accentuées. La proportion de ménages estimant que les prix ont fortement augmenté au cours des douze derniers mois à de nouveau progressé. Le climat

de l'épargne demeure, pour sa part, supérieur à sa moyenne historique, malgré une dégradation persistante. L'indicateur synthétique correspondant a perdu deux points pour s'établir à 118. La part des ménages jugeant opportun d'épargner a reculé de six points pour le deuxième mois consécutif, tandis que leur appréciation de leur capacité d'épargne future a diminué de trois points. Ces indicateurs sont publiés alors que la France est engagée dans des débats budgétaires dans un contexte de dette publique élevée et de surveillance des marchés financiers, limitant ses marges de manœuvre économiques.

Les résultats de l'enquête d'octobre reposent sur les réponses d'environ 2.000 ménages, étudiés entre le 25 septembre et le 19 octobre, précise l'Insee.



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 212
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - FAYCAL D'HEM
Y. MOUISSI 58 kg
27-05-2025 1.300 m retiré
AP/ S. ATALLAH 53 kg 14 pts
01-04-2026 1.000 m 13ème
A. HADDOUCHE 54 kg 15 pts
27-08-2026 1.300 m 8ème
M. HARECHE 54 kg 12 pts
31-08-2026 1.100 m 1er T.N.C
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 10ème
A. HEBRI 56 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de sa récente tentative enregistrée sur 1.300m.
Conclusion : A revoir.

2 - HADETH D'HEM
MS. AIDA 57 kg
05-04-2026 1.200 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m N.P
T. MEGOUICI 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable malgré son changement de monte.
Conclusion : A revoir.

3 - EL KESSE
AH. CHAABI 57 kg
07-03-2026 1.200 m 2ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 2ème
S. BENYETTOU 56 kg 15 pts
22-04-2026 1.500 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 5ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 4ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour

négocier une place honorable parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

4 - FADHEL
B. BERRAH 56 kg
20-08-2026 1.200 m 5ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 5ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 4ème
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 10ème
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 5ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit sous les ordres de B. Berrah.
Conclusion : Une possibilité.

5 - ZAMANE CHARK
S. BENYETTOU 56 kg
18-02-2026 1.500 m 2ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
16-03-2026 1.300 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 1er D.H
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 3ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 4ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Il est à retenir en très bonne place dans un parcours qui lui convient.
Conclusion : Une priorité.

6 - NEDJM EL FETH
AB. AIDA 55 kg
22-02-2026 1.200 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m 1er 1'10"
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
22-04-2026 1.500 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 54 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 3ème

Départ de la première course à 16h - Prix: Kavallo - Pur-Sang arabe					
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté					
PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
D. LEMMADI	1 FAYCAL D'HEM	Y. MOUISSI	56	9	MED. HAMIDI
AB. LOUNISSI	2 HADETH D'HEM	MS. AIDA	55	11	AT. FERHAT
H. DJELLOUL	3 EL KESSE	AH. CHAABI	55	3	PROPRIETAIRE
A. SAADOUN	4 FADHEL	B. BERRAH	54	2	PROPRIETAIRE
A. LEHAS	5 ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	54	8	A. HEBRI
AB. LOUNISSI	6 NEDJM EL FETH (0)	AB. AIDA	54	4	AT. FERHAT
ABH. DEKHNOUC.	7 SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	54	10	AB. KARA
R. MISSAOUI	8 LAMIA EL MESK	O. CHEBBAH	54	5	A. CHEBBAH
ME. DOUKHI	9 VAHISSANE	A. HAMIDI	54	12	MED. HAMIDI
L. ZAABOUB	10 TF WADHA	JJ/ S. ATALLAH	54	7	PROPRIETAIRE
L. ZAABOUB	11 AMIR ECHAME	AB. ATALLAH	53	6	PROPRIETAIRE
H. BOURENANE	12 FADHL EL MESK	M. HARECHE	53	1	MED. HAMIDI
AB. AIDA 57 kg 12 pts	21-10-2026 1.000 m 1ère T.N.C	A. HEBRI 54 kg 12 pts			
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec AB. Aida.	O. CHEBBAH 54 kg 12 pts	14-10-2026 1.300 m 11ème			
Conclusion : Une priorité.	Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.	AB. ATALLAH 54 kg 12 pts			
7 - SAHRAOUIA	Conclusion : Une priorité.	Ses chances sont pratiquement nulles dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.			
CH. ATALLAH 54 kg	9 - VAHISSANE	Conclusion : A revoir.			
12-02-2026 1.500 m 2ème	A. HAMIDI 54 kg	11 - AMIR ECHAME			
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts	03-09-2026 1.200 m 6ème	AB. ATALLAH 54 kg			
18-02-2026 1.500 m 1ère T.N.C	MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts	21-10-2026 1.000 m 2ème			
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts	16-09-2026 1.200 m 3ème	AB. ATALLAH 54 kg 12 pts			
25-02-2026 1.600 m 9ème	Y. MOUISSI 54 kg 13 pts	Il demeure compétitif pour un accessit, vu son premier pas qui a eu lieu sur une courte distance.			
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 15 pts	23-09-2026 1.300 m 4ème	Conclusion : Une priorité.			
25-03-2026 1.700 m 6ème	Y. MOUISSI 55 kg 12 pts	12 - FADHL EL MESK			
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts	30-09-2026 1.600 m 3ème	M. HARECHE 53 kg			
21-10-2026 1.000 m 4ème	A. HAMIDI 54 kg 12 pts	16-08-2025 1.300 m 1er T.N.C			
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts	14-10-2026 1.300 m 6ème	AB. ATALLAH 57 kg 12 pts			
Sa participation à l'arrivée est assurée avec son jockey habituel.	A. HAMIDI 55 kg 12 pts	19-11-2025 1.500 m 8ème			
Conclusion : Une priorité.	Elle peut prétendre à une place malgré sa récente tentative sur 1.300m.	AB. ATALLAH 57 kg 15 pts			
8 - LAMIA EL MESK	Conclusion : Une possibilité.	30-11-2025 1.600 m 7ème			
O. CHEBBAH 54 kg	10 - TF WADHA	AB. SID 52 kg 18 pts			
01-01-2026 1.500 m 4ème	JJ/ S. ATALLAH 54 kg	06-09-2026 1.200 m 1er T.N.C			
H. RAACHE 55 kg 13 pts	01-04-2026 1.000 m 10ème	MS. AIDA 55 kg 15 pts			
31-01-2026 1.400 m 6ème	AB. ATALLAH 54 kg 15 pts	24-09-2026 1.300 m retiré			
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts	18-04-2026 1.100 m 2ème	AB. ATALLAH 55 kg 12 pts			
25-02-2026 1.600 m 14ème	AB. ATALLAH 54 kg 15 pts	Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable avec Hareche.			
O. CHEBBAH 55 kg 15 pts	06-05-2026 1.200 m 2ème	Conclusion : A revoir.			
02-03-2026 1.200 m 4ème	AB. ATALLAH 55 kg 12 pts				
AH. CHAABI 54 kg 12 pts	30-09-2026 1.600 m 11ème				

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	8 - 5 - 7 - 3 - 6	8 - 5 - 7 - 3 - 6 - 11
	Possibilités: 11 - 4	Possibilités: 4 - 9
	Champ F : 8 - 5 - 7 - X	Champ F : 8 - 5 - 7 - 3 - X
	Champ D : 8 - 5 - X - X	Champ F : 8 - 5 - 7 - X - 6
	5 - 8 - 7 - 3 - 11 - 4	Champ D : 8 - 5 - 7 - X - X
		5 - 8 - 7 - 3 - 6 - 11 - 4



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Tiaret Mardi 27/10/2026
Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE 1 - 4 - 10 - 8 - 7 TIERCE/ G: 100 DA P: 20 DA QUARTE/ G: 150 DA P: 15 DA QUINTE/ G: 740 DA P: 20 DA